



RÈGLEMENT ZONAGE

◆ NUMÉRO 438 ◆

◆ ANNEXE B ◆

GRILLES DES SPÉCIFICATIONS

Codification administrative

Cette codification administrative n'a pas été adoptée officiellement par la Ville de Repentigny.

Seuls, le règlement de zonage numéro 438 original, adopté le 14 juillet 2015 et modifié par procès-verbal ainsi que les règlements le modifiant ont force de loi.

Les règlements adoptés par la Ville de Repentigny peuvent être obtenus au Service des affaires juridiques et du Greffe au 435, boulevard Iberville, Repentigny ou par courriel greffe@ville.repentigny.qc.ca.

Ce document est une codification administrative de l'annexe B du règlement de zonage 438 et intégrant les règlements de modification inscrits au fichier intitulé *Tableau des règlements de modification*.

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•					
	Habitation bifamiliale et trifamiliale	H2		•	•			
	Habitation multifamiliale	H3	•		•			
	Habitation collective	H4			•			
	Commerce de voisinage	C1	•		•			
	Commerce et bureaux	C8	•		•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1			•			
	Conservation	P4			•			
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis					(1)		
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée				•			
	Jumelée			•				
	En rangée		•					
	Ensemble intégré		•	•	•			
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5		
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	0	0	1,2	1,2		
	Latérales (m) total/min		3	3				
	Arrière (m)	min	7,5	7,5		7,5		
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min						
	Hauteur en étage	max						
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min						
	Logement/bâtiment	max						
	Coefficient d'occupation du sol	min	1,7	1,7	1,7			
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min						

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•		
	PPCMOI		•	•	•	•		
	Zone inondable		•	•	•	•		
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) Gare de train (4113), Hôtel (583)
--------------	---------------------------------------

Classes d'usages	Conservation-riveraine	CON1	•				
	USAGES SPÉCIFIQUES						
	Usages spécifiquement permis						
	Usages spécifiquement exclus						
	Usages conditionnels						

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.						
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.						
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.						
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.						
	Hauteur en étage	max.						
	Hauteur (m)	min.						

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.		3000			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.		50			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.		45			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable			•			
	Zone potentiellement instable						
	Autres			(1)			

Notes	(1) Chapitre 15 - Milieux naturels
--------------	------------------------------------

Classes d'usages	Conservation-riveraine	CON1	•				
	USAGES SPÉCIFIQUES						
	Usages spécifiquement permis						
	Usages spécifiquement exclus		(1)				
Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.						
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.						
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.						
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.						
	Hauteur en étage	max.						
	Hauteur (m)	min.						

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.		3000			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.		50			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.		45			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable			•			
	Zone potentiellement instable						
	Autres			(2)			

Notes	(1) Rampe de mise à l'eau
	(2) Chapitre 15 - Milieux naturels

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1		•				
	Services et bureaux	C8	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min		4	4				
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	84				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1				
Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.	2	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,6	0,6			
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	464	464			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI						
	Zone inondable		•	•			
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis				(1)				
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•	•				
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	1,2				
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5	1				
Hauteur en étage	max.	1	2	2					
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	≥6			
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,6			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1	1,1			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	650			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15	17			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27	30			

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable		•	•	•			
	Zone potentiellement instable		•	•	•			
	Autres							

Notes	(1) Habitation collective sur la propriété sise au 70-74 Archambault								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable		•	•			
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•				
	Habitation collective	H4		•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•				
	USAGES SPÉCIFIQUES						
	Usages spécifiquement permis						
	Usages spécifiquement exclus						
	Usages conditionnels						

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré		•	•				
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	4,5	4,5				
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min	9	9				
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	5	5				
	Hauteur en étage	max	7	7				
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min	≥12	≥6			
	Logement/bâtiment	max					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,8	0,8			
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m2)	min	60/log	60/log			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Largeur (m)	min	30	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Profondeur (m)	min	33	33			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI		•	•			
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	<p>Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.</p>							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus		(1)						
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	10						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	10						
	Latérales (m)	total/min							
	Arrière (m)	min.	10						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	93						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.	3000						
	Hauteur en étage	min.	2						
	Hauteur en étage	max.	5						
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	30					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	60					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 521, 527: Vente au détail matériaux de construction et produits de béton et 5361: centre jardin avec entreposage extérieur
--------------	--

Classes d'usages	Habitation bi et trifamiliale	H2	•	•					
	Habitation multifamiliale	H3			•	•			
	Habitation collective	H4					•		
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis				(1)				
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•		•			•	
	Jumelée			•		•			
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5		
	Avant secondaire (m)	min							
	Latérales (m)	min	3	0	4,5	0	4,5		
	Latérales (m)	total/min		3		4,5			
	Arrière (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5		
	Entre les bâtiments (m)	min							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min							
	Superficie d'implantation (m2)	min	83	83					
	Superficie de bâtiment (m2)	max							
	Hauteur en étage	min	2	2	2	2	2		
Hauteur en étage	max	3	3	3	3	3			
Hauteur (m)	min								

Rapports	Logement/bâtiment	min	2	2	4	4	>6	
	Logement/bâtiment	max	3	3	10	10		
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6	
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	550	460	600	600	990	
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	640	530	700	700		
	Largeur (m)	min	18	15	24	21	30	
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	21	18				
	Profondeur (m)	min	27	27	33	33	33	

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•	•	
	PPCMOI		•	•	•	•	•	
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres				(2) (3)	(2) (3)		

Notes	(1) Habitation pour personne en difficulté (6542) au 14 rue Léonie
	(2) La largeur minimale de terrain est fixée à 15,0 mètres pour une habitation comportant 4 logements
	(3) Le stationnement d'une habitation comportant 4 logements peut être situé en cour avant

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	1					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•						
	Habitation collective	H4	•						
	Commerce de voisinage	C1	(1)						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré		•						
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min	7,5						
	Avant secondaire (m)	min							
	Latérales (m)	min	10						
	Latérales (m)	total/min							
	Arrière (m)	min	10						
	Entre les bâtiments (m)	min	10						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min							
	Superficie d'implantation (m2)	min							
	Superficie de bâtiment (m2)	max							
	Hauteur en étage	min	5						
Hauteur en étage	max	7							
Hauteur (m)	min								

Rapports	Logement/bâtiment	min	≥12					
	Logement/bâtiment	max						
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,8					
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	60/log					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	30					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	33					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI		•					
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) Aux conditions de l'article 188 , Règlement zonage no. 438								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•	•				
	Habitation collective	H4			•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•		•			
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	7,5			
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	4,5	0	4,5			
	Latérales (m)	total/min		4,5				
	Arrière (m)	min	7,5	7,5	7,5			
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2	2			
	Hauteur en étage	max	3	3	3			
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min	4	4	≥6			
	Logement/bâtiment	max	8	8				
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,8	0,8	0,8			
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	600	600	990			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	700	700				
	Largeur (m)	min	24	21	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	33	33	33			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•			
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•	•			
	Jumelée				•			
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5			
	Avant secondaire (m)	min.			0			
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	3			
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5			
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7	7			
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66	49			
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5	1,5			
Hauteur en étage	max.		2	2				
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1	1,0			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	280			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595	450			
	Largeur (m)	min.	15	15	10			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19	15			
	Profondeur (m)	min.	27	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable		•	•	•			
	Zone potentiellement instable		•	•	•			
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis				(1)				
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•	•				
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66	84				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5	1,5				
	Hauteur en étage	max.	1	2	2				
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•			
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(4)	(4)	(2) (3)			

Notes	(1) Services gouvernementaux (6710), Association civique (6994), Activité culturelle (711) et salle de réunion (723, 729) si localisés sur la rue Notre-Dame seulement
	(2) Le stationnement doit être situé à au moins 3 m d'un usage résidentiel et en cour avant et latérale.
	(3) Un maximum de 30% de la cour avant peut être utilisée à des fins de stationnement
	(4) Usages complémentaires de services, chapitre 6, autorisés pour les habitations ayant front sur la rue Notre-Dame-des-Champs seulement

Classes d'usages	Commerce de voisinage	C1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	3						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	93						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.	2					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,6					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,0					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	750					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Largeur (m)	min.	18					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Profondeur (m)	min.	38					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable		•	•				
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	3						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	93						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
Hauteur en étage	max.	2							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.	2					
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	750					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	18					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	38					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	1					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	Communautaire	P2	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	6						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	6						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.							
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.							
	Hauteur en étage	max.							
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	1000					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	30					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	30					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1) (2)					

Notes	(1) Marges réduites à 3 mètres pour un bâtiment servant au stationnement (2) Marge avant réduite à 0,46 mètre du côté de la rue Perreault lorsque la hauteur de bâtiment n'excède pas 3 mètres.								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	Habitation multifamiliale	H3			•			
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus		(2)	(2)				
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•	•			
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré			•				
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	12	7,5	7,5			
	Avant secondaire (m)	min.	7,5					
	Latérales (m)	min.	3	3	10			
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	10	7,5	10			
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	5000	200				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1	3			
	Hauteur en étage	max.	2	1	7			
	Hauteur (m)	min.						

Rapports	Logement/bâtiment	min.			12			
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.			0,8			
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	15000	15000	60/log			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	100	100	40			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	100	100	60			

Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•			
	PPCMOI		•	•	•			
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres			(3)	(4)			

Notes	<p>(1) 5821, 5822, 5823: Établissement où l'on sert à boire, danse et spectacles non érotiques, brasserie, pub aux conditions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre maximum d'établissement pour l'ensemble de la zone : 1 - Superficie maximale de l'établissement: 2 500 m2 - Il doit être situé dans un bâtiment d'une superficie minimale de 5 000 m2 - L'entrée principale doit être située du côté de la rue Notre-Dame <p>(2) 521, 527: Vente au détail matériaux de construction et produits de béton et 5361: centre jardin avec entreposage extérieur , 5591, 5594 et 5596: Vente au détail d'embarcations, motos, tondeuses et accessoires.</p> <p>(3) L'ensemble intégré est limité à un maximum de 3 bâtiments sur un même terrain</p> <p>(4) Les parties de bâtiments ayant plus de 3 étages doivent être situés à un minimum de 40 m d'une limite de la zone H1-020.</p>							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

2019-10-01, r.438-20, a.2

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•					
	Station-service	C6	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m) total/min		6						
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	93						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	750					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	20					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	30					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1)					

Notes	(1) Voir dispositions sous-section 2.3 du chapitre 4, Règlement zonage no. 438								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•				
	Habitation collective	H4		•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•				
	USAGES SPÉCIFIQUES						
	Usages spécifiquement permis						
	Usages spécifiquement exclus						
	Usages conditionnels						

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré		•	•				
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	4,5	4,5				
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2				
	Hauteur en étage	max	3	3				
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min	≥6	≥6			
	Logement/bâtiment	max					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,8	0,8			
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m2)	min	600	990			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	700				
	Largeur (m)	min	24	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Profondeur (m)	min	33	33			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5 (1)	7,5 (1)				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	(1) La marge avant minimale des terrains situés du côté sud du boulevard de la Rochelle entre les rues Mireault et Champigny est de 4,5 m.							
Correction par procès verbal, le 19-05-2016								

Classes d'usages	Habitation bi et trifamiliale	H2	•	•					
	Habitation multifamiliale	H3			•	•			
	Habitation collective	H4					•		
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•		•	•	•		
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5		
	Avant secondaire (m)	min							
	Latérales (m)	min	3	0	4,5	4,5	4,5		
	Latérales (m)	total/min		3					
	Arrière (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5		
	Entre les bâtiments (m)	min							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min							
	Superficie d'implantation (m2)	min	83	83					
	Superficie de bâtiment (m2)	max							
Hauteur en étage	min	2	2	2	2	2			
Hauteur en étage	max	2	2	3	3	3			
Hauteur (m)	min								

Rapports	Logement/bâtiment	min	2	2	4	>12	≥6	
	Logement/bâtiment	max	3	3	12			
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,6	0,6	0,8	0,8	0,8	
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	550	460	600	600	600	
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	640	550	700	700	700	
	Largeur (m)	min	18	15	24	30	21	
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	21	18				
	Profondeur (m)	min	30	30	33	33	33	

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•	•	
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m) total/min		6						
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.							
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	750					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	18					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	38					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Service relié à l'auto	C7	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	18					
	Avant secondaire (m)	min.	7,5					
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	3					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	75					
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	1400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Voir dispositions sous-section 2.3 du chapitre 4, Règlement zonage no. 438							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	Communautaire-religieux	P4	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus		(1)						
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	9						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	9						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	9						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.							
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.							
	Hauteur en étage	max.							
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 6242: cimetière								
--------------	---------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•					
	Communautaire	P2	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus		(1)					
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	0					
	Latérales (m) total/min		6					
	Arrière (m)	min.	5					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	93					
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	2					
	Hauteur (m)	min.						

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m ²)	min.	750					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Largeur (m)	min.	28					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Profondeur (m)	min.	38					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) Vente au détail matériaux de construction et produits de béton (B.F. 521 et 527)
	2017-01-26, r. 438-5, a.21

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis			(2)				
	Usages spécifiquement exclus		(1)					
Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré			•				
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6	1,2				
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.	8	10				
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.		1 500			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA			•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire
	(2) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•				
	Habitation collective	H4		•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•				
	USAGES SPÉCIFIQUES						
	Usages spécifiquement permis						
	Usages spécifiquement exclus						
	Usages conditionnels						

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	7,5	7,5				
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	3	3				
	Hauteur en étage	max	10	10				
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min	≥12	≥6			
	Logement/bâtiment	max					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,8	0,8			
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m2)	min	60/log	1140			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Largeur (m)	min	30	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Profondeur (m)	min	38	38			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI						
	Zone inondable		•	•			
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1) (2) (3)	(1) (2) (3)			

Notes	(1) Largeur maximale du bâtiment: 35 m (2) Marge minimum pour bâtiment de plus de 3 étages: 9 m (3) Marge latérale minimum fixée à 6 m si mur aveugle
	Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure							
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">Correction par procès verbal, le 19-05-2016</div>								

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée								
	En rangée		•						
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	(1)						
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.	0						
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	6						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	46						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	2						
Hauteur en étage	max.	2							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	5					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,5					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3					

Terrain	Superficie (m2)	min.	160					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	360					
	Largeur (m)	min.	6					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	13,5					
	Profondeur (m)	min.	27					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	(1) Marge latérale minimale aux extrémités des bâtiments: 3,6 m								
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Culture, élevage et production animale	A1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	8					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	25				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	(1) Sections 5 et 6, chapitre 13 - Zone Agricole							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation bi et trifamiliale	H2	•					
	Habitation multifamiliale	H3		•	•		•	
	Habitation collective	H4				•		
	Commerce de voisinage	C1		(1)	(1)	(1)	(1)	
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•	•	•		
	Jumelée							
	En rangée						•	
	Ensemble intégré				•			
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	1,2	4,5	7,5	4,5	4,5 (4)	
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						14
	Superficie d'implantation (m ²)	min	83					
	Superficie de bâtiment (m ²)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2	3			2
Hauteur en étage	max	3	3	20			3	
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	2	4	>12	≥6	≥6
	Logement/bâtiment	max	3	12			
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,6	0,8	1,0	0,8	0,8
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m ²)	min	550	600	600	930	550
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min	640	700	700		
	Largeur (m)	min	18	24	30	30	14
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min	21				
	Profondeur (m)	min	30	30	33	38	38

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•	•
	PPCMOI		•	•	•	•	•
	Zone inondable		•	•	•	•	•
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres			(2) (3)	(2) (3)	(2) (3) (4)	

Notes	(1) Aux conditions de l'article 188 , Règlement zonage no. 438
	(2) Marge minimum pour bâtiment de plus de 3 étages: 9 m
	(3) Marge latérale minimum fixée à 6 m si mur aveugle
	(4) Aux extrémité des rangées
	Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•	•			
	Jumelée				•			
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5			
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	0			
	Latérales (m)	total/min.			3			
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5			
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7	7			
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66	49			
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
Hauteur en étage	min.	1	1,5	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2	2				
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1	1,0			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	280			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595	450			
	Largeur (m)	min.	15	15	10			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19	15			
	Profondeur (m)	min.	27	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
	A. 2017-01-26, r. 438-6, a.1

Classes d'usages	Culture, élevage et production animale	A1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	8					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	25				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(2)				

Notes	(1) Sections 5 et 6, chapitre 13 - Zone Agricole							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Station-service	C6	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	18					
	Avant secondaire (m)	min.	7,5					
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min.	3					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	75					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Voir dispositions sous-section 2.3 du chapitre 4, Règlement zonage no. 438							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Conservation-nature	CON2	•				
	USAGES SPÉCIFIQUES						
	Usages spécifiquement permis		(1)				
	Usages spécifiquement exclus						
	Usages conditionnels						

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.						
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.						
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.						
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.						
	Hauteur en étage	max.						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.		3000			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.		50			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.		45			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres			(2)			

Notes	(1) Activités de production végétale (831), section 7, chapitre 13 - Zone agricole
	(2) Chapitre 15 - Milieux naturels

Correction par procès verbal, le 19-05-2016

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable		•	•				
	Zone potentiellement instable		•	•				
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Infrastructure et équipement	P3	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	5					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) Sentier cyclable et pédestre
--------------	----------------------------------

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•						
	Commerce de grande surface	C5	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	Communautaire	P2		•					
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis					(1)			
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•	•				
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	15	10	15				
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	15	7,5	15				
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	15	7,5	15				
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m ²)	min.							
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1	1				
	Hauteur en étage	max.	2	2	10				
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m ²)	min.	2000	2000	2000			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Largeur (m)	min.	30	30	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Profondeur (m)	min.	60	60	60			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•			
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(2) (3)	(2) (3)	(2) (3)			

Notes	(1)5831: Hôtel
	(2) Entreposage extérieur prohibé
	(3) Assujetti aux dispositions section 4, chapitre 8, Règlement zonage no. 438

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•					
	Habitation multifamiliale	H3		•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	0	4,5				
	Latérales (m) total/min		6					
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	2				
Hauteur en étage	max.	2	3					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.		≥6				
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	750	60m2/log				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	18	24				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	38	33				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI		•	•				
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	<p>Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.</p>							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Infrastructure et équipement	P3	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.						
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.						
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min.						
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.						
	Hauteur en étage	max.						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) Infrastructure publique imposante (4815, 32, 33, 41, 42)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usage	Commerce artériel	C2		•				
	Industrie légère	I1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis			(1)				
	Usages spécifiquement exclus		(2)	(2)				
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	10	10				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	5	5				
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6	6				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	1200	900				
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	2				
	Hauteur en étage	max.	2	4				
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	2000	2000			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	30	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45	45			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(3) (5) (6)	(3) (4) (5) (6)			

Notes	(1) 5594: Vente au détail de motocyclettes, 6431: service de réparation de véhicules légers, 61: services financiers, aréna et centre sportif
	(2) 582: Établissement où l'on sert à boire. 6413, 6416, 6419: Débosselage, peinture auto, antirouille. 662: Service de construction (ouvrage de génie civil), les services culturels, récréatifs et de loiris associé au groupe C2 (tel que définis au chapitre 3, règlement 438)
	(3) Tout entreposage extérieur est prohibé dans la zone
	(4) Service réparation 6431 autorisé comme usage complémentaire à l'usage 5594 seulement
	(5) Assujetti aux dispositions section 4 du chapitre 8, Règlement zonage no. 438
	(6) Assujetti aux dispositions de la sous-section 6.2 du chapitre 11, Règlement zonage no. 438

Classes d'usages	Commerce artériel	C2		•				
	Industrie légère	I1	•					
	Industrie moyenne	I2	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus			(2)				
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	10	10				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	5	5				
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6	10				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	1200	900				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1				
Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000	2000			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45	45			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(3) (5) (7)	(3) (5)			

Notes	(1) 3861 : Industrie de savons et de détachants pour le nettoyage. Le nombre maximal d'établissements exerçant cet usage est fixé à un pour l'ensemble de la zone.
	(2) 582 : Établissement où l'on sert à boire. Les services culturels, récréatifs et de loisirs associés au groupe C2 (tels que définis au chapitre 3, règlement 438)
	(3) Tout entreposage extérieur est prohibé dans la zone.
	(4) Abrogé
	(5) Assujetti aux dispositions section 4 du chapitre 8, Règlement zonage no. 438
	(6) Abrogé
	(7) Assujetti aux dispositions sous-section 6.1 du chapitre 11, Règlement zonage no. 438

Classes d'usages	Industrie légère	I1	•						
	Industrie moyenne	I2	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	10						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	5						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	6						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.							
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(2) (3) (4) (5)				

<p>(1) 6592 : Service de génie. 664: Service travaux spécialisés de construction (2) Tout entreposage extérieur est prohibé. (3) Assujetti aux dispositions section 4 du chapitre 8, Règlement zonage no. 438. (4) Assujetti aux dispositions de la sous-section 6.2 du chapitre 11, Règlement zonage no. 438. (5) Les usages 664 doivent être situés à plus de 130 mètres d'une limite administrative du territoire de Repentigny.</p>								
2021-04-29, r.438-30, a.20								

Classes d'usage	Commerce de voisinage	C1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	3						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	93						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,9					

Terrain	Superficie (m2)	min.	750					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	18					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	35					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Industrie moyenne	I2	•					
	Industrie lourde ou potentiellement contraignante	I3	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)	(3)	(9)			
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•	•			
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	10	100	10			
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	5	5	5			
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6	6	6			
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1	1			
	Hauteur en étage	max.	2	2	2			
	Hauteur (m)	min.						

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000	20 000	2000		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30		30		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45		45		

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•		
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(5) (6) (11)	(6) (7)	(5) (6) (10)		

Notes	(1) 3299 et 3893 : Industrie de produits explosifs, 22 : Industrie de produits en caoutchouc et plastique, 37 : Industrie de produits du pétrole et du charbon, 38 : Industrie chimique, 4826 et 4827 : Centre d'entreposage et de distribution de gaz naturel ou de produits pétroliers, 662 : Service de construction (ouvrage de génie civil), 664 : Service travaux spécialisés de construction							
	(2) <i>Abrogé</i>							
	(3) 4853 : Dépôt de matériaux secs. 4879 : Activités de récupération et de triage.							
	(4) <i>Abrogé</i>							
	(5) Tout entreposage extérieur est prohibé.							
	(6) Assujetti aux dispositions de la section 4 du chapitre 8, Règlement de zonage no. 438							
	(7) Ces usages sont autorisés uniquement sur des terrains adjacents à la rue Félix-Declos ou dans son prolongement. L'entreposage extérieur est autorisé.							
	(8) <i>Abrogé</i>							
	(9) 39991: Industries du cannabis. 39992 : Centre d'essais et de recherches sur le cannabis							
	(10) Assujetti aux articles 124.1 à 124.3 du <i>Règlement de construction</i> 439 et ses amendements, ainsi qu'à l'article 82.1 du <i>Règlement relatif à l'application et l'administration des règlements d'urbanisme</i> 441 et ses amendements.							
	(11) Assujetti aux dispositions de la sous-section 6.1 du chapitre 11, Règlement zonage 438							

2021-04-29, r.438-30, a.21, 2019-05-23, r.438-17, a.6

Classes d'usage	Habitation multifamiliale	H3	•	•				
	Habitation collective	H4			•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•	•			
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	7,5			
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	4,5	4,5	4,5			
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	7,5	7,5	7,5			
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2	2			
	Hauteur en étage	max	3	3	3			
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min	4	>12	≥6			
	Logement/bâtiment	max	12					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,8	0,8	0,8			
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	600	600	990			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	700	700				
	Largeur (m)	min	24	30	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	33	33	33			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•			
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	<p>Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.</p>							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usage	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Culture, élevage et production animale	A1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1) (2)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	8					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	25				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(3) (4)				

Notes	(1) Sections 5 et 6, chapitre 13 - Zone Agricole (2) 813991: Production de cannabis (3) Assujetti aux dispositions de la section 4, du chapitre 15 "Milieux naturels", du règlement de zonage 438 (4) Assujetti aux article 124.1 à 124.3 du Règlement de construction 439 et ses amendements ainsi qu'à l'article 82.1 du <i>Règlement relatif à l'application et l'administration des règlements d'urbanisme</i>
	2019-05-23, r.438-17, a.8

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	1					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•	•		
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée				•			
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5			
	Avant secondaire (m)	min.			0			
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	3 (1)			
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5			
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7	7			
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	84	66	49			
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5	1,5			
	Hauteur en étage	max.	1	2	2			
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	1		
	Logement/bâtiment	max.	1	1	1		
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,3		
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1	1,0		

Terrain	Superficie (m ²)	min.	450	450	280		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	595	595	450		
	Largeur (m)	min.	15	15	10		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	19	19	15		
	Profondeur (m)	min.	27	27	27		

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	(1) la marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Infrastructure et équipement	P3	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	6						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.							
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1) (2)					

Notes	(1) Assujetti aux dispositions section 4, chapitre 8, Règlement zonage no. 438
	(2) Assujetti aux dispositions section 6.2, chapitre 11, Règlement zonage no. 438

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•						
	Habitation multifamiliale	H3		•					
	Habitation collective	H4			•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0	4,5					
	Latérales (m)	total/min	6						
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	93						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	2	2				
Hauteur en étage	max.	2	3	3					
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.		≥12	≥6			
	Logement/bâtiment	max.	12					
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m ²)	min.	750	60m ² /log	990			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Largeur (m)	min.	18	24	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Profondeur (m)	min.	38	33	33			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•			
	PPCMOI		•	•	•			
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(2)					

Notes	(1) 20991: Microbrasserie, 582: Établissement où l'on sert à boire aux conditions des articles 194 et 195 du règlement de zonage, 5361: Centre jardin avec entreposage extérieur, le nombre d'établissement exerçant cet usage est fixé à un pour l'ensemble de la zone. 6911 Lieux de culte, le nombre d'établissement exerçant cet usage est fixé à un pour l'ensemble de la zone.								
	(2) Les serres sont autorisées à la condition d'être de fabrication industrielle. La toiture peut être faite de revêtement de polyéthylène lorsqu'elle est équipée d'un système de soufflerie. La marge arrière de toute serre ou bâtiment accessoire est fixée à 7,5 m.								
2016-06-23, r. 438-1, a.3; 2017-01-26, r. 438-6, a.2									

Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 74491, 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, quai et rampe de mise à l'eau, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Infrastructure et équipement	P3	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	5					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1) (2)				

Notes	(1) Assujetti aux dispositions section 4, chapitre 8, Règlement zonage no. 438
	(2) Assujetti aux dispositions section 6.2, chapitre 11, Règlement zonage no. 438

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
Hauteur en étage	min.	1	1,5						
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable		•	•				
	Zone potentiellement instable		•	•				
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•	•				
	Jumelée				•				
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.			0				
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	3 (1)				
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66	49				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5	1,5				
	Hauteur en étage	max.	1	2	2				
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	1		
	Logement/bâtiment	max.	1	1	1		
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,3		
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1	1,0		

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	280		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595	450		
	Largeur (m)	min.	15	15	10		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19	15		
	Profondeur (m)	min.	27	27	27		

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	(1) la marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max							
Hauteur en étage	min.	1	1,5						
Hauteur en étage	max	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus		(1)						
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	3						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	93						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m ²)	min.	750					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Largeur (m)	min.	20					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Profondeur (m)	min.	30					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(2)					

Notes									
	<p>Superficie maximale par établissement: 500 m²</p> <p>(1) 5811 à 5814: Restaurant</p> <p>(2) Nombre de dépanneur est limité à un pour l'ensemble de la zone</p>								

Classes d'usages	Culture, élevage et production animale	A1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	8					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1500				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	25				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable		•				
	Zone potentiellement instable		•				
	Autres		(2)				

Notes	(1) Sections 5 et 6, chapitre 13 - Zone Agricole
	(2) Îlot déstructuré - Section 4, chapitre 13 - Zone Agricole

Classes d'usages	Station-service	C6	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	18					
	Avant secondaire (m)	min.	7,5					
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min.	3					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	28					
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	1400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1) (2)				

Notes	(1) Voir dispositions sous-section 2.3 du chapitre 4, Règlement zonage no. 438
	(2) Superficie d'établissement pour un usage dépanneur lié à un usage station-service: 25 m ²

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis				(1)				
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(2)	(2)			

Notes	(1) Maison d'hébergement pour personnes en difficulté (6542)
	(2) La marge avant minimale des terrains ayant front côté sud de la rue Gélinas, à l'est de la rue Fiest est de 4,5 m

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable		•	•				
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.		2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes									
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1		•	•			
	Commerce artériel	C2	•					
	Service et bureau	C8				•		
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•	•	•		
	Jumelée		•					
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5	7,5		
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	0	1,2	1,2	1,2		
	Latérales (m) total/min		6					
	Arrière (m)	min.	5	7,5	7,5	7,5		
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.		7	7			
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	93	84	66	84		
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.	1000 (1)					
	Hauteur en étage	min.	1	1	1,5	1		
	Hauteur en étage	max.	2	1	2	2		
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.		1	1		
	Logement/bâtiment	max.		1	1	1	
	Coefficient d'occupation du sol	min.		0,3	0,3		
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	1600	450	450	750	
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.		595	595		
	Largeur (m)	min.	30	15	15	18	
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.		19	19		
	Profondeur (m)	min.	38	27	27	30	

Dispositions spéciales	PIIA		•			•	
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) Superficie maximale pour un établissement marché d'alimentation: 3 000 m ²
--------------	---

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis			(2)				
	Usages spécifiquement exclus		(1)					
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6	1,2				
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min.	6	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.		1 000			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA			•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire
	(2) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire

Classes d'usages	Commerce d'ambiance	C4	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)	(1)					
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré			•					
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6	6					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0	0					
	Latérales (m) total/min		6	6					
	Arrière (m)	min.	5	5					
	Entre les bâtiments (m)	min.		9					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	93	93					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.	1500						
	Hauteur en étage	min.	1	1					
	Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.	4	4				
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	700	700				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	18	18				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	35	35				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI		•	•				
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 582: Établissement où l'on sert à boire aux conditions des articles 194 et 195 du règlement de zonage 438, 699: Association autre que religieuse								
Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.									

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•	•				
	Habitation collective	H4	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	7,5	0				
	Latérales (m)	total/min		7,5				
	Arrière (m)	min	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	10	10				
	Hauteur en étage	max	18	18				
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min	>12	>24				
	Logement/bâtiment	max						
	Coefficient d'occupation du sol	min	1,7	2,0				
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	27/log	27/log				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	30	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	38	38				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable		•	•				
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1) (2) (3)	(1) à (4)				

Notes	<p>(1) Le stationnement est autorisé en cour avant</p> <p>(2) Les marges se calculent en fonction de la hauteur du mur adjacent à la ligne de propriété</p> <p>(3) Les marges minimales fixées selon hauteur du bâtiment quand > 15 mètres:</p> <p>Entre 15 et 26 mètres: 10 m</p> <p>> 26 mètres: 13 m</p> <p>(4) Bâtiment jumelé: seul les deux premiers étages autorisés à ligne 0. Les autres étages doivent respecter:</p> <p>Marge minimale de 7,5 à 13 m selon hauteur du bâtiment</p>							
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	(1)					
	Services et bureaux	C8	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis			(2)				
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	15	8				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	3	3				
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.	10	10				
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	200					
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1				
	Hauteur en étage	max.	3	4				
	Hauteur (m)	min.						

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.		(5)			
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	1000	1000			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	20	20			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30	30			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(3) (4)	(3) (4)			

Notes	(1) Les commerces de type C2 sont autorisés uniquement lorsqu'ils sont exercés à l'intérieur d'un édifice à bureau et sans accès direct à l'extérieur autrement que par l'accès de l'édifice à bureau.
	(2) 1541, 1543 et 1549 Résidence pour personnes retraitées, 6531: CHSLD
	(3) Assujetti aux dispositions section 4 du chapitre 8, Règlement zonage no. 438
	(4) Assujetti aux dispositions section 6.2, chapitre 11, Règlement zonage no. 438
	(5) La densité brute (log./ha) minimale est fixée à 70.

2021-04-29, r.438-35, a.5

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)	(1)					
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6	6					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	0					
	Latérales (m) total/min.			2,5					
	Arrière (m)	min.	8	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7,2	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60	55					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1					
Hauteur en étage	max.	2	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	(2)	(2)			
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	550	400			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	17	12			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	26	26			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable		•	•			
	Zone potentiellement instable		•	•			
	Autres						

Notes	(1) 6542 : Maison d'hébergement pour personnes en difficulté. Le nombre d'établissement exerçant cet usage est limité à un pour l'ensemble de la zone.
	(2) La densité brute (log./ha) minimale est fixée à 25.

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
Hauteur en étage	min.	1	1,5						
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•	•	•			
	Habitation collective	H4				•		
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•		•	•		
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5		
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	4,5	0				
	Latérales (m)	total/min		4,5	4,5	4,5		
	Arrière (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5		
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2	2	2		
	Hauteur en étage	max	3	3	3	3		
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min			>12	>6		
	Logement/bâtiment	max	12	12				
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,6	0,6	0,8	0,6		
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	600	600	600	930		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	700	700	700			
	Largeur (m)	min	24	21	30	30		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	33	33	33	30		

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•		
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	100					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	10					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	15					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	500					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	5						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	9000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	45				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	200				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI		•				
	Zone inondable		•				
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) Port de plaisance, 744: Restaurant, 5899: salle de réception							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Culture, élevage et production animale	A1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	8					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	25				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(2)				

Notes	(1) 62611: Chenil d'élevage, sections 5 et 6, chapitre 13 - Zone agricole
	(2) Sections 8 et 9, chapitre 13 - Zone agricole

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•	•				
	Jumelée				•				
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	0				
	Latérales (m)	total/min.			3 (1)				
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
Hauteur en étage	min.	1	1,5	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2	2					
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	1		
	Logement/bâtiment	max.	1	1	1		
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,3		
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3	1,0		

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	280		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595	450		
	Largeur (m)	min.	15	15	10		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19	15		
	Profondeur (m)	min.	27	27	27		

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	(1) La marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage
--------------	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•					
	Habitation collective	H4	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	(1)					
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	13					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	(1)					
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m ²)	min						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max						
	Hauteur en étage	min	8					
Hauteur en étage	max	15						
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min						
	Logement/bâtiment	max						
	Coefficient d'occupation du sol	min	2,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m ²)	min	30/log					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min						
	Largeur (m)	min	60					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min						
	Profondeur (m)	min	120					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable		•					
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(2) (3)					

Notes	(1) Marges avant et arrière minimales selon hauteur de bâtiment en mètre: - < 15 mètres : 7,5 m ≥ 15 mètres: 22 m							
	(2) Superficie maximale de tous les établissements commerciaux : 1 200 m ²							
	(3) Aire de stationnement située sur un autre terrain aux conditions suivantes: - Doit être isolé du reste de la zone C4-083 par une bande paysagée de 2m de largeur, délimitée du côté de cette zone par une clôture doublée d'une haie d'une hauteur minimum de 1,2 m et maximum de 2m et par une bordure de béton ou d'asphalte d'une hauteur min de 15 cm situés à un minimum de 1 m des dites lignes. - L'accès ne doit pas se faire à partir de la zone C4-083							
	2017-01-26, r. 438-6, a.3							

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)	(1)					
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.		2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable		•	•				
	Zone potentiellement instable		•	•				
	Autres							

Notes	(1) 5834: Résidence touristique
	A. 2017-01-26, r. 438-6, a. 4

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.		2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable		•	•			
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•					
	Habitation bi et trifamiliale	H2	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	(1)					
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	1,2					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	8					
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min	55					
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2					
	Hauteur en étage	max	2					
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min						
	Logement/bâtiment	max	3					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,5					
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,2					

Terrain	Superficie (m2)	min	450					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	640					
	Largeur (m)	min	12					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	21					
	Profondeur (m)	min	26					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable		•					
	Zone sujette à mouvements de terrain		•					
	Autres							

Notes	(1) La marge avant minimale doit correspondre soit à la marge existante tel qu'il était au moment de l'adoption du présent règlement, soit la moyenne des marges avant des bâtiments principaux voisins sans jamais être inférieure à 2 m.
--------------	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	Communautaire	P2	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	9						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	9						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	9						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.							
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.							
	Hauteur en étage	max.							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 699, Association autre que religieuse							
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•	•				
	Jumelée				•				
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.			0				
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	3 (1)				
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66	49				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2	2					
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	1		
	Logement/bâtiment	max.	1	1	1		
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,3		
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1	1,0		

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	280		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595	450		
	Largeur (m)	min.	15	15	10		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19	15		
	Profondeur (m)	min.	27	27	27		

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	(1) la marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1)	(1)				

Notes	(1) La marge avant minimale des terrains ayant front côté sud de la rue Gélinas, à l'est de la rue Fiest est de 4,5 m							
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6 (1)						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7,2						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3					

Terrain	Superficie (m2)	min.	550					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	17					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	26					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(2)					

Notes	(1) - Marge avant principale minimale pour bâtiment existant: 4,94 m - Marge avant secondaire minimale pour bâtiment existant: 2,82 m - Ces marges ne peuvent s'appliquer pour les agrandissements du bâtiment principal à moins que cet agrandissement se fasse dans le prolongement des murs existant et sans outrepasser les murs de la façade principale.								
	(2) Assujetti aux dispositions section 6.2, chapitre 11, Règlement zonage no. 438								

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	1					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Communautaire	P2	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	5					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	5					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3		•				
	Commerce d'ambiance	C4	•		•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)		(1)			
	Usages spécifiquement exclus		(2)		(2)			
	Usages conditionnels		(3)		(3)			

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•	•			
	Jumelée		•					
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6	7,5	6			
	Avant secondaire (m)	min.	5		5			
	Latérales (m)	min.	0	4,5	0			
	Latérales (m) total/min		6		6			
	Arrière (m)	min.	5	7,5	5			
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	93		93			
	Superficie de bâtiment (m2)	max.	1500					
	Hauteur en étage	min.	1	2	2			
Hauteur en étage	max.	3	3	4,5				
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.		>12			
	Logement/bâtiment	max.	8		35		
	Coefficient d'occupation du sol	min.		0,8	0,8		
	Coefficient d'occupation du sol	max.		1,7	2,1		

Terrain	Superficie (m2)	min.	700	60 / log	2500		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	18	30	50		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	35	33	45		

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•		
	PPCMOI		•	•	•		
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(5)	(4)	(5) (6) (7)		

Notes	(1) (2) Assujetti aux dispositions de la section 5 du chapitre 3 du règlement de zonage 438
	(3) 582: Établissement où l' on sert à boire
	(4) Aucun terrain ne doit donner sur la rue Notre-Dame
	(5) Article 559, chapitre 16 du règlement de zonage 438
	(6) Les bâtiments de 4 et 4,5 étages sont autorisés uniquement sur les terrains ayant front du côté sud de la rue Notre-Dame
	(7) Espace gazonné minimal fixé à 300 m ² pour les bâtiments comportant 15 logements et plus.
	<small>2017-01-26, r. 438-4, a. 26</small>

Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m) total/min		6						
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	93						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	700					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	20					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	35					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(2) (3)					

Notes	(1): 6911: Lieux de culte (église, mosquée, synagogue, temple)								
	(2) Superficie maximale par établissement: 500 m ²								
	(3) Le nombre d'établissement exerçant l'usage 6911 est fixé à (2) pour l'ensemble de la zone								

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3		•				
	Commerce artériel	C2	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	15	8				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	2	2				
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	2	8				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.	9					
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	75					
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	2				
Hauteur en étage	max.	2	3					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.		4				
	Logement/bâtiment	max.	6	6				
	Coefficient d'occupation du sol	min.		0,4				
	Coefficient d'occupation du sol	max.		1,7				

Terrain	Superficie (m ²)	min.	500	500				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Profondeur (m)	min.	30	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) Établissement où l'on sert à boire 5821
--------------	---

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7,2						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	60						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
Hauteur en étage	max.	2							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	550					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Largeur (m)	min.	17					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Profondeur (m)	min.	26					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable		•					
	Zone potentiellement instable		•					
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Culture, élevage et production animale	A1	•						
	Agroforestière	A2	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	8						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	3						
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.							
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	25					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	45					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(2) (3)					

Notes	(1) Sections 5, 6 et 7, chapitre 13 - Zone Agricole								
	(2) Sections 1 et 2, chapitre 15 - Milieux naturels								
	(3) Règlement de lotissement 440 , chapitre 4, section 3 (dimensions minimales non desservi)								

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•					
	Habitation bi et trifamiliale	H2	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	(1)					
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	1,2					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	8					
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min	55					
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	1					
Hauteur en étage	max	2						
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	1				
	Logement/bâtiment	max	3				
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4				
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Largeur (m)	min	12				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Profondeur (m)	min	26				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable		•				
	Zone sujette à mouvements de terrain		•				
	Autres						

Notes	(1) La marge avant minimale est fixée à la marge existante en date de l'entrée en vigueur du présent règlement pour un bâtiment existant ou à la moyenne des marges avant des bâtiments principaux voisins sans jamais être inférieure à 2 mètres.
--------------	--

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•	•					
	Commerce de grande surface	C5	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	Communautaire	P2	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(5) (7) (9)	(5) (7) (9)	(2)				
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels		(1)	(1)					

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré		•	•					
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	15	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.	(3)	(3)					
	Latérales (m)	min.	5	3					
	Latérales (m)	total/min							
	Arrière (m)	min.	5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	2000	200					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.		1500					
	Hauteur en étage	min.	1	1					
	Hauteur en étage	max.	3	2					
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	4000	1500				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	30	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	60	40				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI		•	•				
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(4) (6) (8)	(4) (6) (8)				

(1) Établissement où l'on sert à boire: 5821, 5822 , 5823, Loterie et jeux de hasard: 7920 et 7990
(2) 4621: Terrain de stationnement pour automobiles
(3) Marge avant secondaire minimale fixée à 25 mètres lorsque le terrain est contigu à une rue qui est adjacente à une zone de type " H "
(4) Vente en gros doit être associée à une établissement de vente au détail
(5) 59991: Vente au détail ou de location de marchandise de nature érotique ou sexuel

Grille des spécifications

Notes	<p>(6) L'exercice d'un usage de type 59991 est prohibé dans un centre commercial comportant un mail central intérieur. Un établissement exerçant l'usage 59991 doit être situé à plus de 250 m d'un établissement du groupe "communautaire", tel que définit au chapitre 3 du règlement de zonage 438, et ouvert au public en général. Le nombre maximal d'établissements exerçant cet usage est fixé à 2 pour l'ensemble de la zone.</p> <p>(7) 59992: Vente au détail de cannabis à usage récréatif. 59993: Vente au détail d'accessoires destinés à la consommation de cannabis</p> <p>(8) Un établissement exerçant l'usage 59992 doit être situé à plus de 250 m d'un établissement du groupe "Communautaire", tel que définit au chapitre 3 du règlement de zonage 438, et ouvert au public en général.</p> <p>(9) 636 : Centre de recherches, 65991 : Incubateur et accélérateur d'entreprises technologiques, 153 : Résidence et maison d'étudiants, 4611 : Garage de stationnement pour automobiles.</p>
<small>2023-03-28, r. 438-43, a.1; 2019-05-23, r.438-17, a.9; 2019-02-28, r. 438-14, a.2; 2017-01-26, r. 438-6, a.8</small>	

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7,2						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	55						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1				
	Logement/bâtiment	max.	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	550				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	17				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	26				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•					
	Habitation collective	H4	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	6					
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	3					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	8					
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min	9					
	Superficie d'implantation (m ²)	min						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max						
	Hauteur en étage	min	2					
	Hauteur en étage	max	3					
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min	4					
	Logement/bâtiment	max						
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,5					
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m ²)	min	700					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min						
	Largeur (m)	min	20					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min						
	Profondeur (m)	min	30					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Infrastructure et équipement	P3	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.						
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.						
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.	6					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.						
	Hauteur en étage	max.						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Habitation bifamiliale et trifamiliale	H2		•					
	Habitation multifamiliale	H3	•						
	Habitation collective	H4	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée			•					
	Jumelée				•				
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min	8	8					
	Avant secondaire (m)	min		0					
	Latérales (m)	min	3	3					
	Latérales (m)	total/min							
	Arrière (m)	min	10	10					
	Entre les bâtiments (m)	min							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min							
	Superficie d'implantation (m2)	min							
	Superficie de bâtiment (m2)	max							
	Hauteur en étage	min	2	2					
Hauteur en étage	max	2	2						
Hauteur (m)	min								

Rapports	Logement/bâtiment	min	4	2				
	Logement/bâtiment	max	6	3				
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	700	700				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	21	21				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	30	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•	•				
	Habitation bi et trifamiliale	H2	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	6	6				
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	1,2	0				
	Latérales (m)	total/min		2,5				
	Arrière (m)	min	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min	7,2	6				
	Superficie d'implantation (m2)	min	60	55				
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	1	1				
Hauteur en étage	max	2	2					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	1				
	Logement/bâtiment	max	3	3				
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,4				
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,1	0,8				

Terrain	Superficie (m2)	min	450	400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	13,5	12				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	26	26				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1)	(1)				

Notes	(1) Voir article "Règles d'intersion applicables à une marge avant, chapitre 5 Règlement zonage"
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée		•					
	En rangée		•					
	Ensemble intégré		•					
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.						
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.						
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.						
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.						
	Hauteur en étage	max.						
	Hauteur (m)	min.						

Rapports	Logement/bâtiment	min.	3				
	Logement/bâtiment	max.	12				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,4				
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	4800				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Seul un ensemble intégré est autorisé							
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	Communautaire	P2	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	9						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	9						
	Entre les bâtiments (m)	min.	6						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.							
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
Hauteur en étage	max.	3							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 581: Restaurant, 582 Établissement où l'on sert à boire, 5833: Auberge, gîte touristique								
	2017-01-26, r. 438-6, a.5								

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6	6					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	0					
	Latérales (m)	total/min.		2,5					
	Arrière (m)	min.	8	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7,2	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60	55					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1					
	Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,4				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,2				

Terrain	Superficie (m2)	min.	550	285				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	17	9,5				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	26	26				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1)	(1)				

Notes	(1) Assujetti aux dispositions section 6.2, chapitre 11, Règlement zonage no. 438
--------------	---

Classes d'usages	Industrie légère	I1	•				
	Industrie moyenne	I2	•				
	Infrastructure et équipement	P3		•			
	USAGES SPÉCIFIQUES						
	Usages spécifiquement permis		(5)				
	Usages spécifiquement exclus		(1)				
	Usages conditionnels						

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	10	15				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	5	5				
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6	10				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.		7,2				
	Superficie d'implantation (m2)	min.		60				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1				
Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000	2000			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45	45			

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(2) (3) (4) (6)	(2) (3) (4)			

	(1) 582: Établissement où l'on sert à boire. 6413, 6416, 6419: Débosselage, peinture auto, antirouille. 662: Service de construction (ouvrage de génie civil)
	(2) Tout entreposage extérieur est prohibé (3) Assujetti aux dispositions section 4 du chapitre 8, Règlement zonage no. 438 (4) Assujetti aux dispositions de la sous-section 6.2 du chapitre 11, Règlement zonage no. 438 (5) 7425 : Gymnase et formation athlétique. Le terrain doit être adjacent à une propriété municipale dont les infrastructures permettent la pratique du baseball. (6) L'usage vente au détail d'articles de sport (5951) est autorisé à titre d'usage complémentaire à l'usage principal gymnase et formation athlétique (7425). La vente doit se limiter aux articles de sport liés à la pratique du baseball.
	2020-09-24, r. 438-32, a. 1

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•	•				
	Habitation bi et trifamiliale	H2	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	6	6				
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	1,2	0				
	Latérales (m)	total/min		2,5				
	Arrière (m)	min	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min	7,2	6				
	Superficie d'implantation (m2)	min	60	55				
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	1	1				
Hauteur en étage	max	2	2					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	1				
	Logement/bâtiment	max	3	3				
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,4				
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,1	0,8				

Terrain	Superficie (m2)	min	450	400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	13,5	12				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	26	26				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	15						
	Avant secondaire (m)	min.	6						
	Latérales (m)	min.	2						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	2						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	200						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	20				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 582: Établissement où l'on sert à boire aux conditions des articles 194 et 195 du règlement de zonage 438							
Correction par procès verbal, le 19-05-2016								

Classes d'usages	Commerce d'ambiance	C4	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1) (2)	(5)				
	Usages spécifiquement exclus		(3)					
	Usages conditionnels		(4)					

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré		•	•				
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	3	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.	6					
	Latérales (m)	min.	0	10				
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min.	5	10				
	Entre les bâtiments (m)	min.		10				
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	2	3				
	Hauteur en étage	max.	4	7				
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.		20			
	Logement/bâtiment	max.	60				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,6	0,8			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	2,1	2,1			

Terrain	Superficie (m2)	min.	10 000	10 000			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI		•	•			
	Zone inondable		•	•			
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(6)				

Notes	(1) 6131: Maison de courtiers en valeurs mobilières. Limité à un établissement pour la zone							
	(2) (3) Section 5, chapitre 3 du règlement de zonage 438							
	(4) 582 Établissement où l'on sert à boire							
	(5) Classes d'usages des groupes H3 et H4 autorisées aux conditions suivantes:							
	- Font parties d'un projet intégré comportant un ou des édifices à vocation commerciale ayant une superficie minimale de 1 000 m ² ;							
	- Elles sont situées à un minimum de 50 m de la rue Notre-Dame.							
(6) Article 559, chapitre 16 du règlement de zonage 438								

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable		•	•			
	Zone potentiellement instable		•	•			
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée		•					
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	15					
	Avant secondaire (m)	min.	6					
	Latérales (m)	min.						
	Latérales (m) total/min.		2					
	Arrière (m)	min.	2					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	10					
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	75					
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1				
	Logement/bâtiment	max.	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,4				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,6				

Terrain	Superficie (m ²)	min.	500				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Infrastructure et équipement	P3	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	8					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	8					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.	6					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.						
Hauteur en étage	max.							
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable		•					
	Zone sujette à mouvements de terrain		•					
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Communautaire-religieux	P4	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	9					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	9					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•				•		
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	Communautaire	P2	•				•		
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)		(2)		(3)		
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•					•	
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré		•					•	
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	15					15	
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	5					5	
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	5					5	
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	2000					1200	
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1					1	
	Hauteur en étage	max.	3					3	
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	4000				4000	
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	30				30	
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	60				60	

Dispositions spéciales	PIIA		•				•	
	PPCMOI		•				•	
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(4)				(4) (5)	

Notes	(1) Établissement où l'on sert à boire: 5821, 5822 , 5823, Loterie et jeux de hasard: 7920 et 7990
	(2) 4621: Terrain de stationnement pour automobiles
	(3) 5831: Hôtel avec ou sans piscine
	(4) Un passage intérieur, une passerelle fermée comportant un édicule et reliant deux bâtiments situés sur des terrains adjacents peuvent être aménagés.
	(5) Le nombre maximal d'étage est fixé à 6 lorsqu'un bâtiment est situé à plus de 70 mètres d'une limite de terrain utilisé à des fins d'habitation

2020-02-27, r. 438-24, a.4

Classes d'usages	Industrie légère	I1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus		(2)					
Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	10						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	5						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	6						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.	9						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	185						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m ²)	min.	1400					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Largeur (m)	min.	30					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Profondeur (m)	min.	45					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(3) (4) (5)					

Notes	(1) Garage municipal: 422, Réparation automobile: 6411, 6412, 6415, Débosselage, peinture, antirouille: 6413, 6416, 6419, Toiture: 6642, Télécommunication: 4712, 4715, 4719, 4742 Service de remorquage : 4928, Service d'entretien et réparation véhicule récréatif: 64411								
	(2) 582: Établissement où l'on sert à boire. 662: Service de construction								
	(3) Tout entreposage extérieur est prohibé								
	(4) Assujetti aux dispositions section 4 du chapitre 8, Règlement zonage no. 438								
	(5) Assujetti aux dispositions de la sous-section 6.2 du chapitre 11, Règlement zonage no. 438								

Classes d'usages	Industrie légère	I1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)	(2)				
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	10	10				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	5	5				
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6	10				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.						
Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
Hauteur en étage	min.	1	1					
Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	2 000	2 000			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	30	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45	45			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(3) (4) (6) (7)	(3) (4) (5) (6)			

Notes	(1) 6730: Service postal	
	(2) 64411: Service de réparation et entretien de véhicules récréatifs	
Notes	(3) Tout entreposage extérieur est prohibé	
	(4) Assujetti aux dispositions section 4 du chapitre 8, Règlement zonage no. 438	
	(5) Entreposage extérieur prohibé à l'exception des motorisés, caravanes, bateaux de plaisance, tente-roulottes lorsqu'il est associé à un établissement 64411 ou d'entreposage intérieur de tels véhicules	
	(6) Assujetti aux dispositions sous-section 6.2 du chapitre 11, Règlement zonage no. 438	
	(7) L'usage vente au détail de boissons alcoolisées (5921) est autorisé à titre d'usage complémentaire à l'usage principal industrie de la bière. La vente doit se limiter aux produits fabriqués sur place.	
	2020-09-24, r. 438-32, a. 2, PV 2016-05-19	

Classes d'usages	Commerce d'ambiance	C4	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1) (2) (6)						
	Usages spécifiquement exclus		(3)						
	Usages conditionnels		(5)						

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m) total/min		6						
	Arrière (m)	min.	5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.							
	Superficie de bâtiment (m2)	max.	1500						
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.	4				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,6				
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	700				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	18				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	35				

Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI		•				
	Zone inondable		•				
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(4)				

Notes	(1) (3) Assujetti aux dispositions de la section 5 du chapitre 3 du règlement de zonage 438							
	(2) 1539: Résidence pour étudiants à la condition d'être contiguë à un établissement scolaire. Le nombre d'établissement exerçant cet usage est fixé à un pour l'ensemble de la zone. À l'exception des bâtiments ayant front sur la rue Notre-Dame, les établissements où l'on sert à boire (582), aux conditions des articles 194 et 195 du règlement de zonage no. 438. L'usage complémentaire "activités de danse" est autorisé dans un établissement de restauration avec ou sans café-terrasse, aux conditions des articles 194 et 195 du règlement de zonage no. 438.							
	(4) Article 559, chapitre 16, Règlement de zonage no. 438							
	(5) 5821: Établissement avec service de boissons alcoolisées, autorisé uniquement pour les bâtiments ayant front sur la rue Notre-Dame							
	(6) 6152: Maison d'agents, de courtiers et de services d'administration des biens-fonds. Autorisé uniquement pour les locaux ayant front sur une rue autre que la rue Notre-Dame							
	<small>2019-05-23, r. 438-18, a.1; 2019-02-28, r.438-16, a.2; 2017-01-26, r. 438-6, a.6</small>							

Classes d'usages	Culture, élevage et production animale	A1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	8					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.	7,2					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1500				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	25				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(2)				

Notes	(1) Sections 5 et 6, chapitre 13 - Zone Agricole
	(2) Îlot déstructuré - Section 4, chapitre 13 - Zone Agricole

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI		•	•			
	Zone inondable		•	•			
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(1)	(1)			

Notes	(1) Usages complémentaires de service, chapitre 6							
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•			•	
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•				
	Communautaire	P2		•			
	USAGES SPÉCIFIQUES						
	Usages spécifiquement permis		(4)		(3) (4)	(4)	
	Usages spécifiquement exclus		(2)				
	Usages conditionnels		(1)			(1)	

Bâtiment principal	STRUCTURE						
	Isolée		•	•	•		
	Jumelée						
	En rangée						
	Ensemble intégré		•				
	MARGES						
	Avant (principale) (m)	min.	15	20	15	7,5	
	Avant secondaire (m)	min.	7,5	15	7,5		
	Latérales (m)	min.	0	6	3	3	
	Latérales (m) total/min		6				
	Arrière (m)	min.	7,5	10	7,5	7,5	
	Entre les bâtiments (m)	min.					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES						
	Largeur (m)	min.					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	93		1200	200	
	Superficie de bâtiment (m2)	max.				1500	
	Hauteur en étage	min.	1	1	1	1	
	Hauteur en étage	max.	2	5	2	2	
	Hauteur (m)	min.					

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1600	1600	3500	1500	
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	20	20	30	30	
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	80	60	60	40	

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•	
	PPCMOI		•	•	•	•	
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(5)		(5)	(5)	

Notes	(1) 59111: Vente au détail de cannabis à des fins médicales
	(2) 521, 527: Vente au détail matériaux de construction et produits de béton et 5361: centre jardin avec entreposage extérieur
	(3) 551: Vente au détail d'automobiles
	(4) 59992: Vente au détail de cannabis à usage récréatif, 59993: Vente au détail d'accessoires destinés à la consommation de cannabis.
	(5) Un établissement exerçant les usages 59992 et 59993 doit être situé à plus de 250 m d'un établissement du groupe "Communautaire", tel que définit au chapitre 3 du règlement de zonage, et ouvert au public en général.

2019-05-23, r.438-17, a.10

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI		•	•			
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Industrie légère	I1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus		(2)					
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	10					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	5					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.	9					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	185					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(3) (4) (5)				

Notes	(1) Garage municipal: 422, Débosselage, peinture, antirouille: 6413, 6416, 6419, Toiture: 6642, Télécommunication: 4712, 4715, 4719, 4742, Service de remorquage : 4928, Service d'entretien et réparation véhicule récréatif: 64411							
	(1) Dépôt de matériaux secs et activités de récupération et de triage: 4853 et 4879							
	(2) 582: Établissement où l'on sert à boire. 662: Service de construction (ouvrage de génie civil)							
	(3) Tout entreposage extérieur est prohibé							
	(4) Assujetti aux dispositions section 4 du chapitre 8, Règlement zonage no. 438							
	(5) Assujetti aux dispositions sous-section 6.2 du chapitre 11, Règlement zonage no. 438							
Correction par procès verbal, le 19-05-2016								

Classes d'usages	Service relié à l'auto	C7	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	15					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Voir dispositions sous-section 2.3 du chapitre 4, Règlement zonage no. 438							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	Communautaire-religieux	P4	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus		(1)					
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	5					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	3					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 6242: cimetière							
Correction par procès verbal, le 19-05-2016								

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1			•	•			
	Habitation multifamiliale	H3		•					
	Commerce d'ambiance	C4	•						
	Commerce et bureaux	C8	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels		•						

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•	•	•			
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré			•					
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6	6	6	6			
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	6	1,2	1,2			
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	5	7,5	7,5	7,5			
	Entre les bâtiments (m)	min.		9					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.			7	7			
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	93		84	66			
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.	1500						
	Hauteur en étage	min.	1	2	1	1,5			
Hauteur en étage	max.	2	3	1	2				
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.		3	1	1		
	Logement/bâtiment	max.	2	12	1	1		
	Coefficient d'occupation du sol	min.		0,8	0,6	0,6		
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m ²)	min.	450	2 000	450	450		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.			595	595		
	Largeur (m)	min.	15		15	15		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.			19	19		
	Profondeur (m)	min.	27	30	27	27		

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•		
	PPCMOI		•	•				
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres			(2)	(1)	(1)		

Notes	(1) Usages complémentaires de services
	(2) Le stationnement pour les résidents (une case par logement) doit être sous-terrain
	2016-06-23,r. 438-1, a.1

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•	•					
	Commerce artériel	C2			•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	Communautaire	P2			•				
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•	•				
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min				4				
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.	7	7	7				
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	84	66	84				
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5	1				
Hauteur en étage	max.	1	2	2					
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m ²)	min.	450	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	595	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	19	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•			
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	Superficie maximale par établissement: 1 000 m ²								
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
Hauteur en étage	min.	1	1,5						
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable		•	•			
	Zone potentiellement instable		•	•			
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Habitation collective	H4	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min	10						
	Avant secondaire (m)	min							
	Latérales (m)	min	9						
	Latérales (m)	total/min							
	Arrière (m)	min	10						
	Entre les bâtiments (m)	min							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min							
	Superficie d'implantation (m2)	min							
	Superficie de bâtiment (m2)	max							
	Hauteur en étage	min	1						
Hauteur en étage	max	4							
Hauteur (m)	min								

Rapports	Logement/bâtiment	min						
	Logement/bâtiment	max						
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,6					
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	5500					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	60					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	70					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Station-service	C6	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	18					
	Avant secondaire (m)	min.	7,5					
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	3					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	75					
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	1400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Voir dispositions sous-section 2.3 du chapitre 4, Règlement zonage no. 438							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus		(1)						
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré		•						
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	12						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	3						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	11						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	250						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	1800					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	30					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	60					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI		•					
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(2)					

Notes	(1) 521, 527: Vente au détail matériaux de construction et produits de béton et 5361: centre jardin avec entreposage extérieur
	(2) Une zone tampon d'une largeur minimale de 10,67 m est requise entre la zone H1 et la zone C3. La conservation de la végétation existante est requise (arbre).

Classes d'usages	Station-service	C6	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	18					
	Avant secondaire (m)	min.	7,5					
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	3					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	75					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Voir dispositions sous-section 2.3 du chapitre 4, Règlement zonage no. 438							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•	•	•			
	Habitation collective	H4				•		
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•		•		
	Jumelée				•			
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5		
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	4,5	4,5	0	4,5		
	Latérales (m)	total/min			4,5			
	Arrière (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5		
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2	2	2		
	Hauteur en étage	max	3	3	3	3		
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min	4	>12	4	≥6		
	Logement/bâtiment	max	12		12			
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,6	0,6	0,6		
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	600	600	600	990		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	700	700	700			
	Largeur (m)	min	24	30	21	30		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	33	33	33	33		

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•		
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Industrie légère	I1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus		(2)					
Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	8,2					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	5					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.	9					
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	185					
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	2					
	Hauteur (m)	min.						

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	1400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(3) (4) (5)				

Notes	(1) 6642: Revêtement de toiture, 422: garage municipal, 6722 caserne incendie
	(2) 582: Établissement où l'on sert à boire. 662: Service de construction (ouvrage de génie civil)
	(3) Tout entreposage extérieur est prohibé
	(4) Assujetti aux dispositions section 4 du chapitre 8, Règlement zonage no. 438
	(5) Assujetti aux dispositions de la sous-section 6.2 du chapitre 11, Règlement zonage no. 438

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	15					
	Avant secondaire (m)	min.	6					
	Latérales (m)	min.	2					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	2					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.	9					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	75					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.	4				
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	500				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Culture, élevage et production animale	A1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	8					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	25				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	(1) Sections 5 et 6, chapitre 13 - Zone Agricole							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•						
	Habitation bi et trifamiliale	H2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	Commerce artériel	C2	•						
	Commerce d'ambiance	C4	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min	(2)						
	Avant secondaire (m)	min							
	Latérales (m)	min	2						
	Latérales (m)	total/min							
	Arrière (m)	min	8						
	Entre les bâtiments (m)	min							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min	7,2						
	Superficie d'implantation (m ²)	min	55						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max							
	Hauteur en étage	min	1						
	Hauteur en étage	max	2						
	Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	1					
	Logement/bâtiment	max	3					
	Coefficient d'occupation du sol	min	(3)					
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m ²)	min	450					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min						
	Largeur (m)	min	13,5					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min						
	Profondeur (m)	min	26					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable		•					
	Zone sujette à mouvements de terrain		•					
	Autres		(4) (5)					

Notes	(1) Imprimerie artisanale superficie max. de 100 m ² et service funéraire (6241)								
	(2) La marge avant minimale doit correspondre à la marge existante du bâtiment tel qu'il était au moment de l'adoption du présent règlement sans jamais être inférieure à 1,5 m.								
	(3) Les dispositions de l'Article 518 du règlement de zonage s'applique également dans le cas d'une reconstruction d'un bâtiment situé dans cette zone.								
	(4) Le rapport d'occupation d'un terrain (superficie totale d'implantation de tous les bâtiments/superficie du terrain) est fixé à 30% pour un usage de type habitation unifamiliale, à 40% pour un usage de type habitation bi et trifamiliale et à 50% pour un usage de types commerce artériel et commerce d'ambiance.								
	(5) La densité brute (log/ha) minimale est fixé à 25.								

2019-10-08, r. 438-21, a. 11

Classes d'usages	Station-service	C6	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	18					
	Avant secondaire (m)	min.	7,5					
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min.	3					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	75					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Voir dispositions sous-section 2.3 du chapitre 4, Règlement zonage no. 438							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Culture, élevage et production animale	A1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	8					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	25				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	(1) Sections 5 et 6, chapitre 13 - Zone Agricole, 62611: Chenil d'élevage
	<i>2016-06-23, r. 438-2, a.2</i>

Classes d'usages	Station-service	C6	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	18					
	Avant secondaire (m)	min.	7,5					
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	3					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	75					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Voir dispositions sous-section 2.3 du chapitre 4, Règlement zonage no. 438							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•				
	Habitation collective	H4		•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•				
	USAGES SPÉCIFIQUES						
	Usages spécifiquement permis						
	Usages spécifiquement exclus						
	Usages conditionnels						

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	4,5	4,5				
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min	83					
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2				
Hauteur en étage	max	3	3					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	4	≥6			
	Logement/bâtiment	max	8				
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,6	1,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m2)	min	600	990			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	700				
	Largeur (m)	min	24	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Profondeur (m)	min	30	33			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres			(1) (2)			

Notes	(1) Nombre d'étage maximum fixé à 4 pour la propriété sise au 505 Notre-Dame
	(2) Stationnement autorisé en cour avant pour la propriété sise au 505 Notre-Dame
	Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	110	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
Hauteur en étage	min.	1	2					
Hauteur en étage	max.	1,5	2					
Hauteur (m)	min.	7,5						

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable		•	•				
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
	A. 2017-01-26, r. 438-6, a. 7

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	15						
	Avant secondaire (m)	min.	6						
	Latérales (m)	min.	2						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	2						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	200						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	20				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) Établissement où l'on sert à boire 5821							
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•	•				
	Habitation bi et trifamiliale	H2	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	6	6				
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	1,2	0				
	Latérales (m)	total/min		2,5				
	Arrière (m)	min	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min	7,2	6				
	Superficie d'implantation (m2)	min	60	55				
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	1	1				
Hauteur en étage	max	2	2					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	1				
	Logement/bâtiment	max	3	3				
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,4				
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,1	0,8				

Terrain	Superficie (m2)	min	450	400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	13,5	12				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	30	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Commerce d'ambiance	C4	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m) total/min		6						
	Arrière (m)	min.	5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	500						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.	1500						
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.	4				
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	700				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	18				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	35				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI		•				
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 582: Établissement où l'on sert à boire aux conditions des articles 194 et 195 du règlement de zonage 438								
<i>Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.</i>									

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•	•				
	Habitation bi et trifamiliale	H2	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	6	6				
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	1,2	0				
	Latérales (m)	total/min		2,5				
	Arrière (m)	min	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min	7,2	6				
	Superficie d'implantation (m2)	min	60	55				
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	1	1				
Hauteur en étage	max	2	2					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	1				
	Logement/bâtiment	max	3	3				
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,4				
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,1	0,8				

Terrain	Superficie (m2)	min	450	400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	13,5	12				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	30	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	3,7	3,7					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	0					
	Latérales (m) total/min.			2,5					
	Arrière (m)	min.	4 (1)	4 (1)					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7,2	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60	45					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1					
	Hauteur en étage	max.	2	2					
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	400	285				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	15	12				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	21	21				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	(1) La marge arrière est fixée à 5 m pour tout agrandissement du bâtiment principal.								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	15					
	Avant secondaire (m)	min.	6					
	Latérales (m)	min.	2					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	2					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.	9					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	75					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	2					
	Hauteur (m)	min.						

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.	2				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	500				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	24				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Assujetti aux dispositions section 4 du chapitre 8, Règlement zonage no. 438							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation bi et trifamiliale	H2	•	•					
	Habitation multifamiliale	H3			•	•	•		
	Habitation collective	H4						•	
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•		•	•		•	
	Jumelée			•				•	
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5
	Avant secondaire (m)	min							
	Latérales (m)	min	3	0	4,5	4,5	0	4,5	
	Latérales (m)	total/min		3				4,5	
	Arrière (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5		
	Entre les bâtiments (m)	min							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min							
	Superficie d'implantation (m2)	min	83	83					
	Superficie de bâtiment (m2)	max							
Hauteur en étage	min	2	2	2	2	2	2	2	
Hauteur en étage	max	3	3	3	3	3	3	3	
Hauteur (m)	min								

Rapports	Logement/bâtiment	min	2	2	4	>6	4	≥6
	Logement/bâtiment	max	3	3	6		12	
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	550	460	600	600	600	990
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	640	530	700	700	700	
	Largeur (m)	min	18	15	24	30	21	30
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	21	18				
	Profondeur (m)	min	27	27	33	33	33	33

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•	•	•
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	15						
	Avant secondaire (m)	min.	6						
	Latérales (m)	min.	3						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.	15						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	150						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	1200				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	40				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(2)				

Notes	(1) Service de pièces et accessoires automobiles (6415)
	(2) Assujetti aux dispositions section 4 du chapitre 8, Règlement zonage no. 438

Classes d'usages	Station-service	C6	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	15					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	1					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Voir dispositions sous-section 2.3 du chapitre 4, Règlement zonage no. 438							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus		(1)						
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	15						
	Avant secondaire (m)	min.	6						
	Latérales (m)	min.	3						
	Latérales (m)	total/min							
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	150						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(2) (3)					

Notes	(1) Vente au détail matériaux de construction et produits de béton (521, 527) Centre jardin avec entreposage extérieur (5361)								
	(2) Assujetti aux dispositions section 4, chapitre 8, Règlement zonage no. 438								
	(3) Assujetti aux dispositions section 6.2 chapitre 11, Règlement zonage no. 438								

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•				
	Habitation bi et trifamiliale	H2	•				
	Commerce artériel	C2		•			
	Commerce d'ambiance	C4		•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•				
	USAGES SPÉCIFIQUES						
	Usages spécifiquement permis						
	Usages spécifiquement exclus						
	Usages conditionnels						

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	(1)	(2)				
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	1,2	2				
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min	7,2	7,2				
	Superficie d'implantation (m2)	min	55	55				
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	1				
Hauteur en étage	max	2	2					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	1			
	Logement/bâtiment	max	3	3			
	Coefficient d'occupation du sol	min	(3)	(3)			
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m2)	min	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Largeur (m)	min	12	13,5			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Profondeur (m)	min	26	26			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI						
	Zone inondable		•	•			
	Zone sujette à mouvements de terrain		•	•			
	Autres		(4) (5)	(4) (5)			

Notes	(1) La marge avant minimale est fixée à la marge existante en date de l'entrée en vigueur du présent règlement pour un bâtiment existant ou à la moyenne des marges avant des bâtiments principaux voisins sans jamais être inférieure à deux (2) mètres.
	(2) La marge avant minimale doit correspondre à la marge existante du bâtiment tel qu'il était au moment de l'adoption du présent règlement sans jamais être inférieure à 1,5 m.
	(3) Les dispositions de l'article 518 du règlement de zonage s'applique également dans le cas d'une reconstruction d'un bâtiment situé dans cette zone

Grille des spécifications

(4) Le rapport d'occupation du terrain (superficie totale d'implantation/superficie totale du terrain) est fixée à 30% pour un usage de type habitation unifamiliale, 40% pour un usage de type habitation bi et trifamiliale et de 50% pour un usage de types commerce artériel et commerce d'ambiance.

(5) La densité brute (log/ha) minimale est fixée à 25

2019-10-24, r. 438-21, a. 12

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•						
	Habitation bi et trifamiliale	H2	•						
	Commerce artériel	C2		•					
	Commerce d'ambiance	C4		•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
Usages conditionnels									

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min	(1)	(2)					
	Avant secondaire (m)	min							
	Latérales (m)	min	1,2	2					
	Latérales (m)	total/min							
	Arrière (m)	min	8	8					
	Entre les bâtiments (m)	min							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min	7,2	7,2					
	Superficie d'implantation (m2)	min	55	55					
	Superficie de bâtiment (m2)	max							
	Hauteur en étage	min	2	1					
	Hauteur en étage	max	2	2					
Hauteur (m)	min								

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	1				
	Logement/bâtiment	max	3	3				
	Coefficient d'occupation du sol	min	(3)	(3)				
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	12	13,5				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	26	26				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable		•	•				
	Zone sujette à mouvements de terrain		•	•				
	Autres		(4) (5)	(4) (5)				

Notes	(1) La marge avant minimale est fixée à la marge existante en date de l'entrée en vigueur du présent règlement pour un bâtiment existant ou à la moyenne des marges avant des bâtiments principaux voisins sans jamais être inférieure à deux (2) mètres.								
	(2) La marge avant minimale doit correspondre à la marge existante du bâtiment tel qu'il était au moment de l'adoption du présent règlement sans jamais être inférieure à 1,5 m.								
	(3) Les dispositions de l'article 518 du règlement de zonage s'applique également dans le cas d'une reconstruction d'un bâtiment situé dans cette zone								
	(4) Le rapport d'occupation du terrain (superficie totale d'implantation/superficie totale du terrain) est fixée à 30% pour un usage de type habitation unifamiliale, 40% pour un usage de type habitation bi et trifamiliale et de 50% pour un usage de types commerce artériel et commerce d'ambiance.								
	(5) La densité brute (log/ha) minimale est fixée à 25								

2019-10-24, r. 438-21, a. 12

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6	6				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	0				
	Latérales (m) total/min.			2,5				
	Arrière (m)	min.	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7,2	6				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60	45				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
Hauteur en étage	min.	1	1					
Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	550	400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	17	12				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	26	26				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•	•				
	Commerce de grande surface	C5	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•	•				
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus		(1)	(1)				
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	15	15				
	Avant secondaire (m)	min.	6	6				
	Latérales (m)	min.	3	0				
	Latérales (m) total/min			3				
	Arrière (m)	min.	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	300	300				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1				
Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(2) (3) (4)	(2) (3) (4)			

Notes	(1) Vente au détail matériaux de construction et produits de béton (521, 527) Centre jardin avec entreposage extérieur (5361)
	(2) Assujetti aux dispositions section 4 du chapitre 8, Règlement zonage no. 438
	(3) Tout entreposage extérieur est prohibé dans la zone à l'exception des véhicules récréatifs et routottes de tourisme
	(4) Assujetti aux dispositions section 6.2, chapitre 11, Règlement zonage no.438

Classes d'usages	Culture, élevage et production animale	A1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	8					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	25				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(1)				

Notes	(2) Sections 8 et 9, chapitre 13 - Zone agricole							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.		2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7,2						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	60						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
Hauteur en étage	max.	2							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,2					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	400					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Largeur (m)	min.	13					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Profondeur (m)	min.	26					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée		•						
	Ensemble intégré		•						
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.							
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.							
	Entre les bâtiments (m)	min.	15						
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	4,2/log						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	38 /log						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	2						
	Hauteur en étage	max.	2						
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.	11				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,6				
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	160/log				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(1) à (4)				

Notes	(1) Marge avant fixée à 4,5 m côté Ouest sur rue Leblanc
	(2) Aucun stationnement en façade de bâtiment
	(2) Revêtement pour chaque façade de bâtiment – minimum 90% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)
	(4) Un seul bâtiment accessoire d'une superficie maximale de 6m ² et autorisé pour l'ensemble de la zone

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433, 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure							
Correction par procès verbal, le 19-11-2015								

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611, 7613 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure et parc canin
--------------	--

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•	•				
	Habitation bi et trifamiliale	H2	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	6	6				
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	1,2	0				
	Latérales (m)	total/min		2,5				
	Arrière (m)	min	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min	7,2	6				
	Superficie d'implantation (m2)	min	60	55				
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	1	1				
Hauteur en étage	max	2	2					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	1				
	Logement/bâtiment	max	3	3				
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,4				
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,1	0,8				

Terrain	Superficie (m2)	min	450	400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	13,5	12				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	26	26				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•	•				
	Habitation collective	H4	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	8	8				
	Avant secondaire (m)	min		0				
	Latérales (m)	min	3	5				
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	10	10				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2				
Hauteur en étage	max	3	3					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	4	4				
	Logement/bâtiment	max						
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,6	0,6				
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	840	840				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	24	24				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	35	35				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Service relié à l'auto	C7	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	15					
	Avant secondaire (m)	min.	6					
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Voir dispositions sous-section 2.3 du chapitre 4, Règlement zonage no. 438
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	3,7	3,7				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	0				
	Latérales (m) total/min.			2,5				
	Arrière (m)	min.	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7,2	6				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60	45				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1				
	Hauteur en étage	max.	2	2				
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	500	400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	15	12				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	26	26				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée								
	En rangée		•						
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m) total/min.		2,5						
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	6						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	45						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	2						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,4					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,6					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	180					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Largeur (m)	min.	6					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Profondeur (m)	min.	30					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée				•				
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.			0				
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	3 (1)				
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66	49				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5	1,5				
	Hauteur en étage	max.	1	2	2				
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	1		
	Logement/bâtiment	max.	1	1	1		
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,3		
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3	1,0		

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	280		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595	450		
	Largeur (m)	min.	15	15	10		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19	15		
	Profondeur (m)	min.	27	27	27		

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	(1) la marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•						
	Industriel léger	I1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1) (3) (4)						
	Usages spécifiquement exclus		(2)						
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	9						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	3						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	4,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	400						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	1000					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	20					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	40					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	<p>(1) Services pour automobile (6411 à 6413, 6416, 6419, 6431), Service de charité (6920), 582: Établissement où l'on sert à boire aux conditions des articles 194 et 195 du règlement de zonage numéro 438, 636 : Centre de recherches, 65991 : Incubateur et accélérateur d'entreprises technologiques, 67 : Services gouvernementaux, 6813 : École secondaire, 6816 : Commission scolaire, 6821 : Université, 6823 : Cégep, 153 : Résidence et maison d'étudiants.</p> <p>(2) Vente de matériaux de construction, béton (521, 527), centre jardin avec entreposage extérieur (5361) et les services culturels, récréatifs et de loisirs associés au groupe C3 (tel que définis au chapitre 3, règlement 438), à l'exception des centres-sportifs (7222 et 7425)</p> <p>(3) Lieux de culte (6911). Le nombre maximal d'établissements exerçants l'usage 6911 est fixé à (2) pour l'ensemble de la zone.</p> <p>(4) L'usage 5829 « Autres établissements de débits de boissons alcoolisées » est autorisé à titre d'usage complémentaire à l'usage principal 2093 « Industrie de la bière ».</p>								
	2023-03-28, r.438-43, a.2; 2022-08-23, r. 438-42, a.1, 2017-06-28, r. 438-10, a.2								

Classes d'usages	Habitation bi et trifamiliale	H2	•	•					
	Habitation multifamiliale	H3			•	•	•		
	Habitation collective	H4						•	
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•		•	•		•	
	Jumelée			•				•	
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5
	Avant secondaire (m)	min							
	Latérales (m)	min	3	0	4,5	4,5	0	4,5	
	Latérales (m)	total/min		3				4,5	
	Arrière (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5
	Entre les bâtiments (m)	min							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min							
	Superficie d'implantation (m2)	min	83	83					
	Superficie de bâtiment (m2)	max							
	Hauteur en étage	min	2	2	2	2	2	2	2
Hauteur en étage	max	3	3	3	3	3	3	3	
Hauteur (m)	min								

Rapports	Logement/bâtiment	min	2	2	4	>12	4	≥6
	Logement/bâtiment	max	3	3	12		12	
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	550	460	600	92/log	600	990
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	640	530	700		700	
	Largeur (m)	min	18	15	24	30	21	30
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	21	18				
	Profondeur (m)	min	27	27	33	33	33	33

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•	•	•
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres				(1) (2)		(1) (2)	

Notes	(1) La largeur minimale de terrain est fixée à 15,0 mètres pour une habitation comportant 4 logements
	(2) Le stationnement d'une habitation comportant 4 logements peut être situé en cour avant

Classes d'usages	Commerce d'ambiance	C4	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m) total/min		6						
	Arrière (m)	min.	5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m ²)	min.							
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.	4				
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	700				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	18				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	35				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI		•				
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 582: Établissement où l'on sert à boire aux conditions des articles 194 et 195 du règlement de zonage 438; 6994: Association civique, sociale et fraternelle							
	2020-08-27, r. 438-27, a.1							

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m) total/min		6						
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	835						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	2800				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	60				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1) (2)				

Notes	<p>(1) Superficie maximale par établissement: 1000 m²</p> <p>(2) Tous les usages doivent se retrouver dans un même immeuble pouvant atteindre un max. de 25 établissements commerciaux</p>							
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6	6				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	0				
	Latérales (m) total/min.			2,5				
	Arrière (m)	min.	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7,2	6				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60	45				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
Hauteur en étage	min.	1	1					
Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	550	400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	17	12				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	30	30				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•		•	•			
	Industriel léger	I1		•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1) (4) (6)		(4) (6)	(4) (6)			
	Usages spécifiquement exclus		(3)		(3)	(3)			
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée				•				
	En rangée								
	Ensemble intégré					•			
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	9	9	9				
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	3	3	0				
	Latérales (m) total/min				3				
	Arrière (m)	min.	4,5	4,5	4,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	400	400	400				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1	1				
	Hauteur en étage	max.	2	2	2				
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	1000	1000	1000			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	20	30	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	40	40	40			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•		
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(2) (5) (7)	(2)	(2) (5) (7)	(2) (5) (7)		

Notes	<p>(1) Vente au détail d'équipement de ferme (5252), maison préfabriquée (526), usage de nature érotique (5824), services pour automobile (6411, 6413, 6416, 6419, 6431) et vente en gros de pièces automobiles (5112), services de remorquage (4928)</p> <p>(2) Assujetti aux dispositions section 5 du chapitre 11, Règlement zonage no. 438</p> <p>(3) Les services culturels, récréatifs et de loisirs associés au groupe C3 (tel que définis au chapitre 3, règlement 438), à l'exception des centres-sportifs (7222, 7424 et 7425)</p> <p>(4) 59991: Vente au détail ou de location de marchandise de nature érotique ou sexuel</p> <p>(5) L'exercice d'un usage de type 59991 est prohibé dans un centre commercial comportant un mail central intérieur. Un établissement exerçant l'usage 59991 doit être situé à plus de 250 m d'un établissement du groupe "communautaire", tel que définit au chapitre 3 du règlement de zonage 438, et ouvert au public en général. Le nombre maximal d'établissements exerçant cet usage est fixé à 2 pour l'ensemble de la zone.</p> <p>(6) 59992: Vente au détail de cannabis à usage récréatif, 59993: Vente au détail d'accessoires destinés à la consommation de cannabis, 636 : Centre de recherches, 65991 : Incubateur et accélérateur d'entreprises technologiques, 67 : Services gouvernementaux, 6813 : École secondaire, 6816 : Commission scolaire, 6821 : Université, 6823 : Cégep, 153 : Résidence et maison d'étudiants.</p> <p>(7) Un établissement exerçant l'usage 59992 doit être situé à plus de 250 m d'un établissement du groupe "Communautaire", tel que définit au chapitre 3 du règlement de zonage 438, et ouvert au public en général.</p>								
	<small>2023-03-28, r.438-43, a.3; 2019-05-23, r. 438-17, a.11; 2019-02-28, r. 438-14, a.3; 2017-01-26, r. 438-6, a.8</small>								

Grille des spécifications

Notes	<p>(5) L'exercice d'un usage de type 59991 est prohibé dans un centre commercial comportant un mail central intérieur. Un établissement exerçant l'usage 59991 doit être situé à plus de 250 m d'un établissement du groupe "communautaire", tel que définit au chapitre 3 du règlement de zonage 438, et ouvert au public en général. Le nombre maximal d'établissements exerçant cet usage est fixé à 2 pour l'ensemble de la zone.</p> <p>(6) 59992: Vente au détail de cannabis à usage récréatif. 59993: Vente au détail d'accessoires destinés à la consommation de cannabis.</p> <p>(7) Un établissement exerçant l'usage 59992 doit être situé à plus de 250 m d'un établissement du groupe "Communautaire", tel que définit au chapitre 3 du règlement de zonage 438, et ouvert au public en général.</p>
<i>2019-05-23, r. 438-17, a.11; 2019-02-28, r. 438-14, a.3; 2017-01-26, r. 438-6, a.8</i>	

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis			(2)				
	Usages spécifiquement exclus		(1)					
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6	1,2				
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min.	6	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.		1 500			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA			•			
	PPCMOI						
	Zone inondable		•	•			
	Zone sujette à mouvements de terrain		•	•			
	Autres						

Notes	(1) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire
	(2) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•					
	Industriel léger	I1	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus		(1) (4)					
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	9					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	4,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	400					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	2					
	Hauteur (m)	min.						

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	1000					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	20					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	40					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(2) (3)					

Notes	<p>(1) 521, 527: Vente au détail matériaux de construction et produits de béton et 5361: centre jardin avec entreposage extérieur, les services culturels, récréatifs et de loisirs associés au groupe C3 (tel que définis au chapitre 3, règlement 438), à l'exception des centres-sportifs (7222 et 7425).</p> <p>(2) Une marge de 9 m est exigée de l'emprise de A40.</p> <p>(3) Tout entreposage extérieur est prohibé.</p> <p>(4) 636 : Centre de recherches, 65991 : Incubateur et accélérateur d'entreprises technologiques, 67 : Services gouvernementaux, 6813 : École secondaire, 6816 : Commission scolaire, 6821 : Université, 6823 : Cégep, 153 : Résidence et maison d'étudiants.</p>							
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	Communautaire	P2	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.							
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.							
	Latérales (m)	total/min							
	Arrière (m)	min.							
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.							
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
Hauteur en étage	max.	3							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m)	total/min.	2,5						
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	6						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	43						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	2						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,5					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,1					

Terrain	Superficie (m2)	min.	285					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	9,5					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	30					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	6					
	Avant secondaire (m)	min	8					
	Latérales (m)	min	3,5					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	8					
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min	18					
	Superficie d'implantation (m2)	min	170					
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2					
	Hauteur en étage	max	2					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	4					
	Logement/bâtiment	max	5					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,5					
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	750					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	30					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	24					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1)					

Notes	(1) Section 3.1: Dispositions spécifiques - Particularités de certaines utilisations des cours, chapitre 5
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Culture, élevage et production animale	A1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	8					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	25				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	(1) Sections 5 et 6, chapitre 13 - Zone Agricole							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Conservation-riveraine	CON1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.						
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.						
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.						
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.						
	Hauteur en étage	max.						
	Hauteur (m)	min.						

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable			•				
	Zone potentiellement instable			•				
	Autres			(1)				

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•						
	Commerce régional	C3	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		•	Établissement où l'on sert à boire 5821					
	Usages spécifiquement exclus		(1)						
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	15					
	Avant secondaire (m)	min.	6					
	Latérales (m)	min.	2					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	2					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	200					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	20				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) Vente au détail matériaux de construction et produits de béton (521, 527) Centre jardin avec entreposage extérieur (5361)							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•	•				
	Habitation collective	H4	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	8	8				
	Avant secondaire (m)	min		0				
	Latérales (m)	min	2	5				
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	10	10				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2				
Hauteur en étage	max	3	3					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min					
	Logement/bâtiment	max					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,6	0,6			
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m2)	min	700	700			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Largeur (m)	min	21	21			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Profondeur (m)	min	30	30			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	8	8				
	Avant secondaire (m)	min		0				
	Latérales (m)	min	3	5				
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	10	10				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2				
Hauteur en étage	max	3	3					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	8	8				
	Logement/bâtiment	max						
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,5	0,6				
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	840	840				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	24	22				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	35	35				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m) total/min.		1,5						
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	4,87						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	40						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	2						
Hauteur en étage	max.	3							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,4					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,6					

Terrain	Superficie (m2)	min.	200					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	5					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	28					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1)					

Notes	(1) Revêtement façade principale : – minimum 90% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)								
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5					
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	3,5					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	8					
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min	18					
	Superficie d'implantation (m2)	min	170					
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2					
Hauteur en étage	max	2						
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	4				
	Logement/bâtiment	max	5				
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,5				
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m2)	min	270				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Largeur (m)	min	25				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Profondeur (m)	min	24				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Section 3.1: Dispositions spécifiques - Particularités de certaines utilisations des cours, chapitre 5
--------------	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré			•				
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,3					
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	3,5					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	7					
	Entre les bâtiments (m)	min		9				
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min	18					
	Superficie d'implantation (m2)	min	170					
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2					
Hauteur en étage	max	2						
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	4					
	Logement/bâtiment	max	5					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,5					
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	750					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	30					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	24					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1)					

Notes	(1) Section 3.1: Dispositions spécifiques - Particularités de certaines utilisations des cours, chapitre 5
--------------	--

Classes d'usages	Culture, élevage et production animale	A1	•						
	Agroforestière	A2	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	8						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	3						
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.							
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	25					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	45					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(2)					

Notes	(1) Sections 5, 6 et 7, chapitre 13 - Zone Agricole
	(2) Sections 1 et 2, chapitre 15 - Milieux naturels

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m) total/min		6						
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	93						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	700				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	20				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	35				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	
	(1) Superficie maximale par établissement: 500 m2

Classes d'usages	Station-service	C6	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	15					
	Avant secondaire (m)	min.	6					
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Voir dispositions sous-section 2.3 du chapitre 4, Règlement zonage no. 438							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•					
	Habitation multifamiliale	H3		•	•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée				•			
	En rangée		•					
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	6	6	6			
	Avant secondaire (m)	min		0				
	Latérales (m)	min	2,5	3	0			
	Latérales (m)	total/min			3			
	Arrière (m)	min	8	8	8			
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min	4,57	7,2	7,2			
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2	2			
	Hauteur en étage	max	2	2	2			
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	4	4			
	Logement/bâtiment	max	1	5	5			
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,5	0,6	0,5			
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	200	700	700			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	5	18	18			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	35	35	35			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•			
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1)	(1)	(1)			

Notes	(1) Section 3.1: Dispositions spécifiques - Particularités de certaines utilisations des cours, chapitre 5							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•	•	•			
	Habitation collective	H4	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•		•			
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	8	8	8			
	Avant secondaire (m)	min		0				
	Latérales (m)	min	3	5	2,5			
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	10	10	10			
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2	2			
	Hauteur en étage	max	3	3	2			
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min		4			
	Logement/bâtiment	max		5			
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,5	0,6	0,5		
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m2)	min	840	840	700		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Largeur (m)	min	24	22	20		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Profondeur (m)	min	35	35	35		

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•		
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)	(1)	(1)		

Notes	(1) Section 3.1: Dispositions spécifiques - Particularités de certaines utilisations des cours, chapitre 5
--------------	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5					
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	3					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min	6					
	Entre les bâtiments (m)	min	6					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min						
Hauteur en étage	max							
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min					
	Logement/bâtiment	max					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,6				
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m2)	min					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Largeur (m)	min					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Profondeur (m)	min					

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI		•				
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Station-service	C6	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	15					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	1					
	Hauteur (m)	min.						

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Voir dispositions sous-section 2.3 du chapitre 4, Règlement zonage no. 438							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	6						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1				
	Logement/bâtiment	max.	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	13				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	26				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3		•				
	Commerce artériel	C2	•					
	Services et bureaux	C8	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré		•	•				
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6	6				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	3	3				
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min.	10	10				
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	200					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	2				
Hauteur en étage	max.	3	4					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.		12				
	Logement/bâtiment	max.	100					
	Coefficient d'occupation du sol	min.		0,4				
	Coefficient d'occupation du sol	max.		1,4				

Terrain	Superficie (m2)	min.	1000	1000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	30	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	33	33				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI		•	•				
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1) (2) (3)	(2) (3)				

Notes	(1) 582: Établissement où l'on sert à boire aux conditions des articles 194 et 195 du règlement de zonage 438.
	(2) Les parties du bâtiment ayant plus de 3 étages doivent être situés à un minimum de 40 m de la limite d'une zone résidentielle H1.
	(3) Pour un terrain contigu à une zone résidentielle H1, les marges minimales exigées sont fixées à 6 m pour la marge latérale et 10 m pour la marge arrière.
	<i>Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.</i>
	<small>2021-04-29, r.438-37, a.6</small>

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	15						
	Avant secondaire (m)	min.	6						
	Latérales (m)	min.	2						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	2						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.	9						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	75						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.	4				
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	500				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) Service de pièces et accessoires automobiles (6415) et service de location d'équipements (6394)
--------------	---

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6	6					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	0					
	Latérales (m)	total/min.		2,5					
	Arrière (m)	min.	8	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7,2	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60	45					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1					
Hauteur en étage	max.	2	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,3			

Terrain	Superficie (m2)	min.	550	400			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	16	12			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	26	26			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable		•	•				
	Zone potentiellement instable		•	•				
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	5,2	5,2				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	0				
	Latérales (m) total/min.			2,5				
	Arrière (m)	min.	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7,2	6				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60	45				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
Hauteur en étage	min.	1	1					
Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	360				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	13,5	11				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	26	26				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	5,5	5,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	0					
	Latérales (m) total/min.			2,5					
	Arrière (m)	min.	8	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7,2	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60	45					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1					
Hauteur en étage	max.	2	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	360				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	13,5	11				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	26	26				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes									
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m) total/min.		2,5						
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	6						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	45						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	2						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,4					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,1					

Terrain	Superficie (m2)	min.	285					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	9,5					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	30					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7,2						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	60						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1				
	Logement/bâtiment	max.	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3				

Terrain	Superficie (m ²)	min.	400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	13				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•			
	Habitation bifamiliale et trifamiliale	H2				•	•	
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•		•		
	Jumelée				•		•	
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5	7	7	
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	0	3	0	
	Latérales (m) total/min.				3 (1)		3	
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7	7	7	7	
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66	66	83	83	
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5	1,5	2	2	
Hauteur en étage	max.	1	2	2	3	3		
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	1	2	2
	Logement/bâtiment	max.	1	1	1	3	3
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1	1,0	1,0	1,0

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	280	550	460
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595	450	640	550
	Largeur (m)	min.	15	15	10	18	15
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19	15	21	18
	Profondeur (m)	min.	27	27	27	30	30

Dispositions spéciales	PIIA					•	•
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	(1) la marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage
--------------	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•	•				
	Habitation collective	H4	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré		•					
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min	9	9				
	Latérales (m)	min	3	0				
	Latérales (m)	total/min		3				
	Arrière (m)	min	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min	9	9				
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2				
Hauteur en étage	max	4	4					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	6	6				
	Logement/bâtiment	max						
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,4				
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	990	990				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	30	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	33	33				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI		•	•				
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1)	(1)				

Notes	(1) Les allées d'accès au stationnement et les entrées charretières doivent être fait à partir de la rue Notre-Dame seulement.
	<p>Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.</p> <p style="text-align: right;">2021-04-29, r.438-37, a.7</p>

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•				
	Habitation bi et trifamiliale	H2		•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1					
	USAGES SPÉCIFIQUES						
	Usages spécifiquement permis			(1)			
	Usages spécifiquement exclus						
	Usages conditionnels						

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	1,2	3				
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min	60	83				
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	1	2				
Hauteur en étage	max	2	3					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	2			
	Logement/bâtiment	max	1	4			
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,3	0,4			
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,1	1,4			

Terrain	Superficie (m2)	min	450	550			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	595	640			
	Largeur (m)	min	15	18			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	19	21			
	Profondeur (m)	min	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI						
	Zone inondable		•	•			
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) Habitation de quatre logements
--------------	------------------------------------

Classes d'usages	Station-service	C6	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	15					
	Avant secondaire (m)	min.	6					
	Latérales (m)	min.	2					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.	9					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	75					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	2					
	Hauteur en étage	max.	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	20				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Voir dispositions sous-section 2.3 du chapitre 4, Règlement zonage no. 438							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m)	total/min.	2,5						
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	6						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	45						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	2						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,5					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,1					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	285					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Largeur (m)	min.	9,5					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Profondeur (m)	min.	30					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•					
	Industriel léger	I1	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus		(2)					
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	9					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	4,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	400					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	2					
	Hauteur (m)	min.						

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	1000					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	20					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	40					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(3)					

Notes	(1) Services pour automobile (6411, 6413, 6416, 6419), 636 : Centre de recherches, 65991 : Incubateur et accélérateur d'entreprises technologiques, 67 : Services gouvernementaux, 6813 : École secondaire, 6816 : Commission scolaire, 6821 : Université, 6823 : Cégep, 153 : Résidence et maison d'étudiants.							
	(2) Vente au détail matériaux de construction et produits de béton (521, 527) Centre jardin avec entreposage extérieur (5361), les services culturels, récréatifs et de loisirs associés au groupe C3 (tel que définis au chapitre 3, règlement 438), à l'exception des centres-sportifs (7222 et 7425).							
	(3) Tout entreposage extérieur est prohibé.							

2023-03-28, r.438-43, a.5; 2017-06-28, r. 438-10, a.1

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	8					
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	3					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	10					
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2					
	Hauteur en étage	max	3					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	4				
	Logement/bâtiment	max	6				
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,5				
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m2)	min	700				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Largeur (m)	min	18				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Profondeur (m)	min	35				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Section 3.1: Dispositions spécifiques - Particularités de certaines utilisations des cours, chapitre 5							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•						
	Industriel léger	I1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1) (2)						
	Usages spécifiquement exclus		(3)						
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	9						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	3						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	4,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	400						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	1000					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	20					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	40					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) Vente au détail d'équipement de ferme (5252), maison préfabriquée (526), services pour automobile (6411, 6413, 6416, 6419, 6431), 636 : Centre de recherches, 65991 : Incubateur et accélérateur d'entreprises technologiques, 67 : Services gouvernementaux, 6813 : École secondaire, 6816 : Commission scolaire, 6821 : Université, 6823 : Cégep, 153 : Résidence et maison d'étudiants.
	(2) Réparation et entretien d'embarcations (3480) aux conditions suivantes: - Le nombre d'établissement est limité à un pour l'ensemble de la zone; - Seul le stationnement des embarcations en attente de réparation ou de prise de possession est autorisé, dans la cour arrière uniquement; - Le stationnement pour embarcations doit être délimité par une clôture opaque d'une hauteur de 3 m.

(3) Les services culturels, récréatifs et de loisirs associés au groupe C3 (tel que définis au chapitre 3, règlement 438) à l'exception des centres-sportifs (7222 et 7425)

2023-03-28, r.438-43, a.6

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	15						
	Avant secondaire (m)	min.	6						
	Latérales (m)	min.	2						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	2						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.	10						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	200						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	20				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•				
	Habitation multifamiliale	H3		•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•				
	USAGES SPÉCIFIQUES						
	Usages spécifiquement permis						
	Usages spécifiquement exclus						
	Usages conditionnels						

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée			•				
	En rangée		•					
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	8	8				
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	2,5	3				
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2				
Hauteur en étage	max	2	2					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	4			
	Logement/bâtiment	max	1	5			
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,5	0,5			
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m2)	min	700	700			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Largeur (m)	min	18	18			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Profondeur (m)	min	35	30			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)	(1)			

Notes	(1) Section 3.1: Dispositions spécifiques - Particularités de certaines utilisations des cours, chapitre 5							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis				(1)				
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•		•				
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min	6	6	6				
	Avant secondaire (m)	min							
	Latérales (m)	min	1,2	0	1,2				
	Latérales (m)	total/min		2,5					
	Arrière (m)	min	8	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min	6	6	6				
	Superficie d'implantation (m2)	min	60	45	60				
	Superficie de bâtiment (m2)	max							
	Hauteur en étage	min	1	1	1				
Hauteur en étage	max	2	2	2					
Hauteur (m)	min								

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	1	2			
	Logement/bâtiment	max	1	1	2			
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,3	0,3	0,4			
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,6	1,6	1,1			

Terrain	Superficie (m2)	min	400	400	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	12	12	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	30	30				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable		•	•	•			
	Zone sujette à mouvements de terrain		•	•	•			
	Autres							

Notes	(1) Habitation bifamiliale
	A. 2017-01-26, r. 438-6, a.9, PV.2017-05-08

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•					
	Habitation collective	H4	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	8					
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	4					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	10					
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m ²)	min						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max						
	Hauteur en étage	min	2					
	Hauteur en étage	max	4					
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min						
	Logement/bâtiment	max						
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,7					
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m ²)	min	700					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min						
	Largeur (m)	min	21					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min						
	Profondeur (m)	min	30					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Habitation bi et trifamiliale	H2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		•						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min	7,5						
	Avant secondaire (m)	min							
	Latérales (m)	min	3						
	Latérales (m)	total/min							
	Arrière (m)	min	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min							
	Superficie d'implantation (m2)	min	83						
	Superficie de bâtiment (m2)	max							
	Hauteur en étage	min	2						
	Hauteur en étage	max	3						
Hauteur (m)	min								

Rapports	Logement/bâtiment	min	2					
	Logement/bâtiment	max	3					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4					
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,4					

Terrain	Superficie (m2)	min	680					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	790					
	Largeur (m)	min	21					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	18					
	Profondeur (m)	min	38					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI		•					
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m)	total/min.	2,5						
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	6						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	45						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	2						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,4					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,1					

Terrain	Superficie (m2)	min.	285					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	8					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	28					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	5,18	5,18					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	0					
	Latérales (m) total/min.			2,5					
	Arrière (m)	min.	8	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7,2	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60	55					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1					
Hauteur en étage	max.	2	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,3			

Terrain	Superficie (m2)	min.	550	400			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	17	12			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	26	26			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	4,8	4,8					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	0					
	Latérales (m) total/min.			2,5					
	Arrière (m)	min.	8	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7,2	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60	55					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1					
Hauteur en étage	max.	2	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,3			

Terrain	Superficie (m2)	min.	550	400			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	17	12			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	26	26			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•	•				
	Jumelée				•				
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	0				
	Latérales (m)	total/min.			3 (1)				
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66	49				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2	2					
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	1		
	Logement/bâtiment	max.	1	1	1		
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,3		
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3	1,0		

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	280		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595	450		
	Largeur (m)	min.	15	15	10		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19	15		
	Profondeur (m)	min.	27	27	27		

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	(1) la marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	8						
	Avant secondaire (m)	min.	6						
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	10						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	55						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3					

Terrain	Superficie (m2)	min.	540					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	18					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	30					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes									
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•						
	Service et bureau	C8	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	Communautaire	P2	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus		(1)						
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	12						
	Avant secondaire (m)	min.	7,5						
	Latérales (m)	min.	3						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	8,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	250						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
Hauteur en étage	max.	2							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m ²)	min.	2000					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Largeur (m)	min.	30					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Profondeur (m)	min.	60					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 521, 527: Vente au détail matériaux de construction et produits de béton et 5361: centre jardin avec entreposage extérieur
--------------	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•					
	Habitation collective	H4	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min						
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	5					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	10					
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m ²)	min						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max						
	Hauteur en étage	min	2					
	Hauteur en étage	max	3					
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min						
	Logement/bâtiment	max						
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,7					
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m ²)	min						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min						
	Largeur (m)	min						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min						
	Profondeur (m)	min						

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7,2						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	60						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
Hauteur en étage	max.	2							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	400					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Largeur (m)	min.	13					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Profondeur (m)	min.	29					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6	6					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	0					
	Latérales (m) total/min.			2,5					
	Arrière (m)	min.	8	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	6	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60	45					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1					
Hauteur en étage	max.	2	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,3			

Terrain	Superficie (m2)	min.	400	400			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	12	12			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30	30			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable		•	•			
	Zone potentiellement instable		•	•			
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus		(1)						
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré		•						
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	9						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	3						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	4,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	400						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	20				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	40				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(2)				

Notes	<p>(1) Entreposage intérieur, centre de distribution (637), les services culturels, récréatifs et de loisirs associés au groupe C3 (tel que définis au chapitre 3, règlement 438), à l'exception des centres-sportifs (7222 et 7425)</p> <p>(2) L'entreposage extérieur de matériaux de construction et de produits de jardinage est autorisé aux conditions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> Il doit être complémentaire à un usage de vente au détail de produit de quincaillerie (5251) Pour un terrain transversal, l'entreposage peut être situé du côté de la cour avant secondaire (sans façade principale), à la condition que cette cour donne sur la rue de Normandie L'aire d'entreposage doit être entourée d'une clôture opaque ayant une hauteur de 3 mètres L'aire d'entreposage doit être située à un minimum de 3 m de la ligne de propriété avant Superficie maximale d'entreposage extérieur: 35% de la superficie du terrain Hauteur maximale d'entreposage: 3 mètres Ne doit pas empiéter dans le stationnement 							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m)	total/min.	2,5						
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	6						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	45						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,1					

Terrain	Superficie (m2)	min.	285					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	9,5					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	28					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•	•				
	Habitation bi et trifamiliale	H2	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min						
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	2	0				
	Latérales (m)	total/min		2,5				
	Arrière (m)	min	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2				
	Hauteur en étage	max	2	2				
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	1				
	Logement/bâtiment	max	3	3				
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,4				
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,1	0,8				

Terrain	Superficie (m2)	min						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min						

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1)					

Notes	(1) La marge latérale des habitations unifamiliale et bifamiliale peut être réduite à 1,5 m lorsqu'il y a une fenêtre ou ouverture dans la façade latérale. Si aucune ouverture dans la façade latérale, la marge peut être réduite à 1,2 m.
--------------	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min						
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	3					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	10					
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m ²)	min						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max						
	Hauteur en étage	min	2					
	Hauteur en étage	max	3					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	4				
	Logement/bâtiment	max					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,6				
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m ²)	min	840				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min					
	Largeur (m)	min	24				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min					
	Profondeur (m)	min	35				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Station-service	C6	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	18					
	Avant secondaire (m)	min.	7,5					
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	3					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	75					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Voir dispositions sous-section 2.3 du chapitre 4, Règlement zonage no. 438							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m)	total/min.	2,5						
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	6						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	45						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,1					

Terrain	Superficie (m2)	min.	325					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	11,5					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	28					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	55						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	400					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Largeur (m)	min.	13					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Profondeur (m)	min.	29					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1)					

Notes	(1) Revêtement façade principale :								
	– minimum 75% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)								

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•	•					
	Habitation collective	H4			•				
	Commerce artériel	C2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1) (3)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•	•				
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0	4,5	4,5				
	Latérales (m)	total/min	6						
	Arrière (m)	min.	5	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	93						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	2	2				
Hauteur en étage	max.	2	3	3					
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.	4	8	≥ 6			
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m ²)	min.	750	600	990			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.		700				
	Largeur (m)	min.	18	24	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Profondeur (m)	min.	38	33	33			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•			
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(2)					

Notes	(1) Services gouvernementaux: 6710, 6760, 6799: Fonctions exécutives législatives.
	(1) 582: Établissement où l'on sert à boire aux conditions des articles 194 et 195 du règlement de zonage 438
	(2) La superficie maximale d'un marché d'alimentation est fixée à 3 000 m ²
	(3) 6263 : Service de toilettage pour animaux domestiques. Le nombre maximal d'établissements exerçant l'usage de service de toilettage pour animaux domestiques est fixé à deux pour l'ensemble de la zone.
2020-09-24, r. 438-31, a.1, PV 2016-05-19, A. 2017-01-26, r. 438-6, a.10	

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable		•	•			
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Habitation collective	H4	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•				
	Communautaire religieux	P5		•			
	USAGES SPÉCIFIQUES						
	Usages spécifiquement permis						
	Usages spécifiquement exclus			(1)			
	Usages conditionnels						

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min	7,5	7,5				
	Latérales (m)	min	4,5	4,5				
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m ²)	min						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max						
	Hauteur en étage	min	2	1				
Hauteur en étage	max	3	2					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	≥6				
	Logement/bâtiment	max					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,6				
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m ²)	min	930				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min					
	Largeur (m)	min	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min					
	Profondeur (m)	min	33				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 6242: Cimetière
--------------	---------------------

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis					(1)			
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée				•				
	En rangée								
	Ensemble intégré					•			
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5	7,5			
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	0	5			
	Latérales (m) total/min.				3 (2)				
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5	7,5			
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66	49	49			
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5	1,5	1,5			
	Hauteur en étage	max.	1	2	2	2			
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,3	0,4		
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3	1,0	1,1		

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	280	3000		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595	450			
	Largeur (m)	min.	15	15	10			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19	15			
	Profondeur (m)	min.	27	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA					•		
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	(1) Habitation de 3 à 8 logements ne comportant aucun logement superposé
	(1) La marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•	•	•			
	Habitation collective	H4				•		
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•		•		
	Jumelée				•			
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5		
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	4,5	4,5	0	4,5		
	Latérales (m)	total/min			4,5			
	Arrière (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5		
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2	2	2		
	Hauteur en étage	max	3	3	3	3		
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min	4	>12	4	≥6		
	Logement/bâtiment	max	12		12			
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,6	0,6	0,6		
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	600	92/log	600	990		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	700		700			
	Largeur (m)	min	24	30	21	30		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	33	33	33	33		

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•		
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis			(2)				
	Usages spécifiquement exclus		(1)					
Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6	1,2				
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
Superficie de bâtiment (m2)	max.							
Hauteur en étage	min.	1	1					
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.		1 500			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA			•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire
	(2) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	15						
	Avant secondaire (m)	min.	6						
	Latérales (m)	min.	2						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	2						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.	10						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	75						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.	4				
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	20				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable		•	•			
	Zone potentiellement instable		•	•			
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•	•				
	Habitation collective	H4			•	•		
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•		•			
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré			•		•		
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	10	7,5	10		
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	4,5	10	4,5	10		
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	7,5	10	7,5	10		
	Entre les bâtiments (m)	min		9		9		
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2	2	2		
	Hauteur en étage	max	2	2	2	2		
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min	4	4	4	4		
	Logement/bâtiment	max	≤6	≤6	≤6	≤6		
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,6	0,6	0,6	0,6		
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	600	990	600	990		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	700		700			
	Largeur (m)	min	30	30	30	30		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	33	33	33	33		

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•		
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m) total/min.		2,5						
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.							
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.							
	Hauteur en étage	max.							
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,1					

Terrain	Superficie (m2)	min.	285					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	9					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	27					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1)					

Notes	(1) Revêtement façade principale : – minimum 75% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)								

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•	•				
	Jumelée				•				
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	0				
	Latérales (m)	total/min.			3 (1)				
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66	49				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2	2					
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	1		
	Logement/bâtiment	max.	1	1	1		
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,3		
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3	1,0		

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	280		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595	450		
	Largeur (m)	min.	15	15	10		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19	15		
	Profondeur (m)	min.	27	27	27		

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	(1) la marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	5,75	5,75				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	0				
	Latérales (m) total/min.			2,5				
	Arrière (m)	min.	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7,2	6				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60	45				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1				
Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	400	400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	12	12				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	30	30				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	5,75	5,75				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	0				
	Latérales (m) total/min.			2,5				
	Arrière (m)	min.	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7,2	6				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60	45				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1				
Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	400	400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	12	12				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	30	30				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•	•				
	Habitation bi et trifamiliale	H2	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min						
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	2	0				
	Latérales (m)	total/min		2,5				
	Arrière (m)	min	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2				
	Hauteur en étage	max	2	2				
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	1				
	Logement/bâtiment	max	3	3				
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,4				
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,1	0,8				

Terrain	Superficie (m2)	min						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min						

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1)					

Notes	(1) La marge latérale des habitations unifamiliale et bifamiliale peut être réduite à 1,5 m lorsqu'il y a une fenêtre ou ouverture dans la façade latérale. Si aucune ouverture dans la façade latérale, la marge peut être réduite à 1,2 m.
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6	6					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	0					
	Latérales (m) total/min.			2,5					
	Arrière (m)	min.	8	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	6					
	Superficie d'implantation (m ²)	min.							
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1					
	Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,1				

Terrain	Superficie (m ²)	min.	360	250				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Largeur (m)	min.	12	9				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1)	(1)				

Notes	(1) Revêtement façade principale : – minimum 75% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)								

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.	0						
	Latérales (m)	min.	3 (1)						
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	49						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,4					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,0					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	300					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	450					
	Largeur (m)	min.	10					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	15					
	Profondeur (m)	min.	20					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	(1) la marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Culture, élevage et production animale	A1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	8					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.	7,2					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1500				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	25				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(2)				

Notes	(1) Sections 5 et 6, chapitre 13 - Zone Agricole
	(2) Îlot déstructuré - Section 4, chapitre 13 - Zone Agricole

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6	6					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	0					
	Latérales (m) total/min.			2,5					
	Arrière (m)	min.	8	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7,2	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60	55					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1					
Hauteur en étage	max.	2	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,1			

Terrain	Superficie (m2)	min.	400	285			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	13	9,5			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	28	28			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable		•	•			
	Zone potentiellement instable		•	•			
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•	•				
	Habitation bi et trifamiliale	H2	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min						
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	2	0				
	Latérales (m)	total/min		2,5				
	Arrière (m)	min	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2				
Hauteur en étage	max	2	2					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	1				
	Logement/bâtiment	max	3	3				
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,4				
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,1	0,8				

Terrain	Superficie (m2)	min						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min						

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1)					

Notes	(1) La marge latérale des habitations unifamiliale et bifamiliale peut être réduite à 1,5 m lorsqu'il y a une fenêtre ou ouverture dans la façade latérale. Si aucune ouverture dans la façade latérale, la marge peut être réduite à 1,2 m.
--------------	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	8					
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	3					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	10					
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min	8					
	Superficie d'implantation (m ²)	min						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max						
	Hauteur en étage	min	2					
Hauteur en étage	max	3						
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min					
	Logement/bâtiment	max					
	Coefficient d'occupation du sol	min					
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m ²)	min	840				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min					
	Largeur (m)	min	24				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min					
	Profondeur (m)	min	35				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Culture, élevage et production animale	A1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	8					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	25				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(2)				

Notes	(1) Sections 5 et 6, chapitre 13 - Zone agricole (2) Sections 8 et 9, chapitre 13 - Zone agricole
	<i>2016-06-23, r. 438-2, a.1</i>

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Communautaire-religieux	P4	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus		(1)					
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	9					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	9					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	9					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 6242: cimetière
--------------	---------------------

Classes d'usages	Habitation collective	H4	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	9					
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	9					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	9					
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2					
Hauteur en étage	max	3						
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min						
	Logement/bâtiment	max						
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,6					
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min						

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1)					

Notes	(1) Sur les lots 2388214, 2388216, 2388217 et 2388218 et les lots les remplaçants, toutes constructions sont interdites. Seuls les espaces verts, les stationnements et autres aménagements similaires sont autorisés. Les aires de stationnement doivent être isolées des zones H1 adjacentes par une bande paysagée de 2 m de largeur.							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6	6					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	0					
	Latérales (m)	total/min.		2,5					
	Arrière (m)	min.	8	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7,2	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60	45					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1					
	Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	400	285				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	13	9,5				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	28	28				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable		•	•				
	Zone potentiellement instable		•	•				
	Autres		(1)	(1)				

Notes	(1) Revêtement façade principale : – minimum 75% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)								
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis			(2)				
	Usages spécifiquement exclus		(1)					
Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6	1,2				
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
Superficie de bâtiment (m2)	max.							
Hauteur en étage	min.	1	1					
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.		1 500				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA			•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire
	(2) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7,2						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
Hauteur en étage	min.	1							
Hauteur en étage	max.	2							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3					

Terrain	Superficie (m2)	min.	400					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	13					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	28					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1)					

Notes	(1) Revêtement façade principale : – minimum 75% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)								
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
Hauteur en étage	max.	2							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1				
	Logement/bâtiment	max.	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	360				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	12				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	28				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Revêtement façade principale : – minimum 75% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)								
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	55						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
Hauteur en étage	max.	2							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3					

Terrain	Superficie (m2)	min.	400					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	13					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	29					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7,2						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	55						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
Hauteur en étage	max.	2							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3					

Terrain	Superficie (m2)	min.	360					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	12					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	28					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1)					

Notes	(1) Revêtement façade principale : – minimum 75% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)								
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Culture, élevage et production animale	A1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	8					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.	7,2					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1500				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	25				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(2)				

Notes	(1) Sections 5 et 6, chapitre 13 - Zone Agricole
	(2) Îlot déstructuré - Section 4, chapitre 13 - Zone Agricole

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•		•			
	Habitation collective	H4		•		•		
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré				•	•		
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	9	9		
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	4,5	4,5	9	9		
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	7,5	7,5	9	9		
	Entre les bâtiments (m)	min			7,5	7,5		
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2	2	2		
Hauteur en étage	max	3	3	3	3			
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	>12	≥6	>12	≥6		
	Logement/bâtiment	max						
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,6	0,6	0,6	0,6		
	Coefficient d'occupation du sol	max	2,1	2,1	2,1	2,1		

Terrain	Superficie (m2)	min	92 /log	92 /log	92 /log	92 /log		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	30	30	30	30		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	33	33	33	33		

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•		
	PPCMOI							
	Zone inondable		•	•	•	•		
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1) à (4)	(1) à (4)	(1) à (4)	(1) à (4)		

Notes	(1) Largeur maximale d'un bâtiment: 35 m
	(2) Marges minimales fixées à 10 m lorsque contigües à une zone H1
	(3) Nombre d'étage maximum fixé à 3, si bâtiment situé à plus de 35 m d'une zone H1
	(4) Nombre de logement maximum fixé à 8, si bâtiment situé à plus de 35 m d'une zone H1
	Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6	6					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	0					
	Latérales (m)	total/min.		2,5					
	Arrière (m)	min.	8	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	5,18					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	50	45					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1					
	Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,0				

Terrain	Superficie (m2)	min.	360	225				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	12	8				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	28	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1)	(1)				

Notes	(1) Revêtement façade principale : – minimum 75% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)								

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	8					
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	3					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	10					
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2					
Hauteur en étage	max	3						
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	4				
	Logement/bâtiment	max					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,6				
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m2)	min	840				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Largeur (m)	min	24				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Profondeur (m)	min	35				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m)	total/min.	3 (1)						
	Arrière (m)	min.	23						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	49						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
Hauteur en étage	min.	1,5							
Hauteur en étage	max.	2							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,0					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	370					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Largeur (m)	min.	10					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Profondeur (m)	min.	37					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	(1) La marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis			(2)				
	Usages spécifiquement exclus		(1)					
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6	1,2				
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.		1 500				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA			•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire
	(2) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	Communautaire	P2	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	10						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	10						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	10						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.							
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.							
Hauteur en étage	max.								
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6	6					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	0					
	Latérales (m) total/min.			2,5					
	Arrière (m)	min.	8	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7,2	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	55	45					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1					
	Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,1			

Terrain	Superficie (m2)	min.	360	270			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	12	9			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	28	30			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(1)	(1)			

Notes	(1) Revêtement des façades du bâtiment :
	<ul style="list-style-type: none"> - minimum 80% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438) - Le bois ne peut excéder 50% de la surface des façades

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•				
	Habitation collective	H4		•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•				
	USAGES SPÉCIFIQUES						
	Usages spécifiquement permis						
	Usages spécifiquement exclus						
	Usages conditionnels						

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré		•	•				
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	10	10				
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	10	10				
	Entre les bâtiments (m)	min	9	9				
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	4	4				
Hauteur en étage	max	4	4					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	≥8	≥8			
	Logement/bâtiment	max					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,6	0,6			
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m2)	min	92/log	92 /log			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Largeur (m)	min	30	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Profondeur (m)	min	50	50			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI						
	Zone inondable		•	•			
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1) (2)	(1) (2)			

Notes	(1) Marges minimales fixées à 10 m lorsque contiguës à un terrain en zone H1 (2) Bâtiment accessoire destiné à offrir des services complémentaires de type récréatif et de réunion est autorisé aux conditions suivantes: - Hauteur maximale en étage: 1 - Nombre de bâtiment accessoire maximum: 2 - Marge minimale fixée à 10 m d'un terrain en zone H1 - Peut être implanté au dessus d'un garage souterrain
	2017-01-26, r. 438-6, a.11

Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	50						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
Hauteur en étage	max.	2							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1				
	Logement/bâtiment	max.	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3				

Terrain	Superficie (m ²)	min.	360				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	12				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	28				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Revêtement façade principale : – minimum 75% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)							
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Culture, élevage et production animale	A1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.						
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.						
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.						
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.						
	Hauteur en étage	max.						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	(2)					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	(2)					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	(2)					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(3)					

Notes	(1) Sections 5, 6 et 7, chapitre 13 - Zone Agricole
	(2) Règlement de lotissement 440 , chapitre 4, section 3 (dimensions minimales non desservi)
	(3) Section 2, chapitre 15 - Milieux naturels

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•	•				
	Habitation bi et trifamiliale	H2	•	•				
	Habitation multifamiliale	H3			•	•		
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•		•			
	Jumelée			•		•		
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	6	6	6	6		
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	1,2	0	3	0		
	Latérales (m)	total/min		2,5		5		
	Arrière (m)	min	8	8	10	10		
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2	2	2		
Hauteur en étage	max	2	2	2	2			
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	1	4	4		
	Logement/bâtiment	max	3	3	4	4		
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,4	0,5	0,5		
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	360	250	840	840		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	12	9	24	22		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	30	30	35	35		

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•		
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•	•				
	Jumelée				•				
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.			0				
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	3 (1)				
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66	49				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5	1				
	Hauteur en étage	max.	1	2	2				
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	1		
	Logement/bâtiment	max.	1	1	1		
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,3		
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1	1,0		

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	280		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595	450		
	Largeur (m)	min.	15	15	10		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19	15		
	Profondeur (m)	min.	27	27	27		

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	(1) la marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage
--------------	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•					
	Habitation collective	H4		•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	Communautaire	P2	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré		•	•				
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	4,5	4,5				
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	10	10				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2				
	Hauteur en étage	max	6	6				
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	12	6			
	Logement/bâtiment	max					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,4			
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m2)	min	60/log	990			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Largeur (m)	min	30	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Profondeur (m)	min	30	33			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI		•	•			
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(2)				

Notes	(1) 6241: Salon funéraire
	(2) Le nombre minimal d'étages pour l'usage salon funéraire (6241) est fixé à un.
	Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.
	2021-04-29, r.438-37, a.8

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	15					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	5					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	10					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 7432 Piscine intérieure							
--------------	-----------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable		•	•				
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•	•				
	Habitation bi et trifamiliale	H2	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	6	6				
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	2	0				
	Latérales (m)	total/min		2,5				
	Arrière (m)	min	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	1	1				
Hauteur en étage	max	2	2					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	1				
	Logement/bâtiment	max	3	3				
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,4				
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,1	0,8				

Terrain	Superficie (m2)	min						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min						

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1)					

Notes	(1) La marge latérale des habitations unifamiliale et bifamiliale peut être réduite à 1,5 m lorsqu'il y a une fenêtre ou ouverture dans la façade latérale. Si aucune ouverture dans la façade latérale, la marge peut être réduite à 1,2 m.
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m)	total/min.	2,5						
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	6						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	45						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	2						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,1					

Terrain	Superficie (m2)	min.	250					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	9					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	27					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1)					

Notes	(1) Revêtement façade principale :								
	– minimum 75% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438) e								

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	6					
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	3					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	8					
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min	7,2					
	Superficie d'implantation (m2)	min	60					
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2					
	Hauteur en étage	max	2					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	4				
	Logement/bâtiment	max	5				
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,5				
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m2)	min	550				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Largeur (m)	min	25				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Profondeur (m)	min	22				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Section 3.1: Dispositions spécifiques - Particularités de certaines utilisations des cours, chapitre 5							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usage	Habitation multifamiliale	H3	•					
	Commerce artériel	C2		•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré		•	•				
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	8	15				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	10	3				
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	10	3				
	Entre les bâtiments (m)	min.	9	9				
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	2	1				
	Hauteur en étage	max.	3	2				
	Hauteur (m)	min.						

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,7				
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1000	1000			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	40	20			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	60	30			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI		•	•			
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Une zone tampon telle que définie à l'article 354 du règlement de zonage doit être aménagée
	2017-06-28, r. 438-11, a.3

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6	6				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	0				
	Latérales (m) total/min.			2,5				
	Arrière (m)	min.	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7,1	6				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	45	45				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	2	2				
	Hauteur en étage	max.	2	2				
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,2	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	320	250				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	12,2	9				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable		•	•				
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•	•				
	Habitation bi et trifamiliale	H2	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	8	8				
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	1,2	0				
	Latérales (m)	total/min		1,5				
	Arrière (m)	min	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min	7	6				
	Superficie d'implantation (m2)	min	60	55				
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2				
Hauteur en étage	max	2	2					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	1				
	Logement/bâtiment	max	3	3				
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,4				
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,1	0,8				

Terrain	Superficie (m2)	min	450	400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	15	14				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	30	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	45						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1				
	Logement/bâtiment	max.	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	360				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	12				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	28				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Revêtement façade principale : – minimum 75% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)							
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•					
	Habitation multifamiliale	H3		•				
	Habitation collective	H4			•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	Communautaire	P2	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•	•				
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré			•					
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0	4,5	4,5				
	Latérales (m) total/min		6						
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	93						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	2	2				
	Hauteur en étage	max.	2	3	3				
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.		6	6			
	Logement/bâtiment	max.	2					
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m ²)	min.	750	600	990			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.		700				
	Largeur (m)	min.	18	24	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Profondeur (m)	min.	38	33	33			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•			
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	<p>Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.</p>								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•	•				
	Jumelée				•				
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.			0				
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	3 (1)				
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66	49				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5	1				
	Hauteur en étage	max.	1	2	2				
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	1		
	Logement/bâtiment	max.	1	1	1		
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,3		
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1	1,0		

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	280		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595	450		
	Largeur (m)	min.	15	15	10		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19	15		
	Profondeur (m)	min.	27	27	27		

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	(1) la marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7,2						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	60						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
Hauteur en étage	max.	2							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1				
	Logement/bâtiment	max.	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3				

Terrain	Superficie (m ²)	min.	400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	13				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	28				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m) total/min.		2,5						
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	6						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	45						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	2						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,1					

Terrain	Superficie (m2)	min.	280					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	9,5					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	29					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	Communautaire	P2	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis			•	Vente au détail d'auto (551)				
	Usages spécifiquement exclus		(1)						
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	12	12					
	Avant secondaire (m)	min.	7,5	7,5					
	Latérales (m)	min.	3	3					
	Latérales (m)	total/min							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	93	1200					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1					
Hauteur en étage	max.	2	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	2500	2500				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	30	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	40	40				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 521, 527: Vente au détail matériaux de construction et produits de béton et 5361: centre jardin avec entreposage extérieur								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Station-service	C6	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	18					
	Avant secondaire (m)	min.	7,5					
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	3					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	75					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Voir dispositions sous-section 2.3 du chapitre 4, Règlement zonage no. 438							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•	•				
	Habitation collective	H4			•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•		•			
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré			•				
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	10	10	10			
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	2,5	8 (1)	2,5			
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	8 (1)	8 (1)	8 (1)			
	Entre les bâtiments (m)	min		5				
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2	2			
Hauteur en étage	max	3	3	3				
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	4	4	4			
	Logement/bâtiment	max	12	12	12			
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,6	0,6	0,6			
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	600	600	990			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	700	700				
	Largeur (m)	min	30	30	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	35	35	33			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•			
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres			(2)				

Notes	(1) La marge est fixée à 12 m lorsque le terrain est contigu à une zone habitation H1
	(2) Aucun bâtiment accessoire n'est permis dans la zone pour un ensemble intégré
	L'aménagement de cases de stationnement est autorisé en cour avant, à l'ensemble de la zone

Classes d'usage	Habitation unifamiliale	H1	•	•				
	Habitation bi et trifamiliale	H2	•	•				
	Habitation multifamiliale	H3			•	•		
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•		•			
	Jumelée			•		•		
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min						
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	2	0	3	0		
	Latérales (m)	total/min		2,5		5		
	Arrière (m)	min	8	8	10	10		
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m ²)	min						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2	2	2		
Hauteur en étage	max	2	2	3	3			
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	1	4	4		
	Logement/bâtiment	max	3	3	4	4		
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,4	0,5	0,5		
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m ²)	min			840	840		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min						
	Largeur (m)	min			24	22		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min						
	Profondeur (m)	min			35	35		

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•		
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1)					

Notes	(1) La marge latérale des habitations unifamiliale et bifamiliale peut être réduite à 1,5 m lorsqu'il y a une fenêtre ou ouverture dans la façade latérale. Si aucune ouverture dans la façade latérale, la marge peut être réduite à 1,2 m.
--------------	--

Classes d'usages	Culture, élevage et production animale	A1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	8					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	25				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(1)				

Notes	(2) Sections 8 et 9, chapitre 13 - Zone agricole							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•	•				
	Habitation bi et trifamiliale	H2	•	•				
	Habitation multifamiliale	H3			•	•		
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•		•			
	Jumelée			•		•		
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min						
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	1,2	0	3	0		
	Latérales (m)	total/min		2,5		5		
	Arrière (m)	min	8	8	10	10		
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2	2	2		
	Hauteur en étage	max	2	2	2	2		
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	1	4	4		
	Logement/bâtiment	max	3	3	4	4		
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,4	0,5	0,5		
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	360	250	840	840		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	12	9	24	22		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	27	27	35	35		

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•		
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1)	(1)	(1)	(1)		

Notes	(1) La façade du bâtiment doit être constituée à 75% de maçonnerie, agrégat et verre.
--------------	---

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min						
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	3					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	10					
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2					
	Hauteur en étage	max	3					
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min	4				
	Logement/bâtiment	max	6				
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,6				
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m2)	min	840				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Largeur (m)	min	24				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Profondeur (m)	min	35				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6	6					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	0					
	Latérales (m)	total/min.		2,5					
	Arrière (m)	min.	8	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	55	45					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1					
	Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	400	285				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	13	9,5				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	30	30				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1)	(1)				

Notes	(1) Revêtement façade principale : – minimum 75% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)								
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6	6					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	0					
	Latérales (m)	total/min.		2,5					
	Arrière (m)	min.	8	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min.							
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	2	2					
	Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	360	250				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	12	9				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1)	(1)				

Notes	(1) Revêtement façade principale : – minimum 75% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)								

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	18					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	20					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	200					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	40				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	50				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433, 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	---

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	6	6					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	0					
	Latérales (m)	total/min.		2,5					
	Arrière (m)	min.	8	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	6					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	45						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1					
	Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	360	250				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	12	9				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1)	(1)				

Notes	(1) Revêtement façade principale :								
	– minimum 75% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)								

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Communautaire	P2	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	9					
	Avant secondaire (m)	min.	7,5					
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.						
	Hauteur en étage	max.						
	Hauteur (m)	min.						

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Conservation-nature	CON2	•				
	USAGES SPÉCIFIQUES						
	Usages spécifiquement permis		(1)				
	Usages spécifiquement exclus						
	Usages conditionnels						

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.						
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.						
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.						
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.						
	Hauteur en étage	max.						
	Hauteur (m)	min.						

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.		3000			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.		50			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.		45			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres			(2)			

Notes	(1) Activités de production végétale (831), section 7, chapitre 13 - Zone agricole
	(2) Chapitre 15 - Milieux naturels
	Correction par procès verbal, le 19-05-2016

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1	0					
	Latérales (m)	total/min.	3	3 (1)					
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	49	49					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
Hauteur en étage	min.	1,5	1,5						
Hauteur en étage	max.	2	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,1	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	300	300				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	450	450				
	Largeur (m)	min.	10	10				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	15	15				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(2) (3)	(2) (3)				

Notes	(1) La marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage
	(2) Pente de toit rapport minimum 1:4
	(3) Revêtement façade principale et retour de 0,6 m sur façades latérales: – minimum 90% – classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	66						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1,5						
	Hauteur en étage	max.	2						
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1				
	Logement/bâtiment	max.	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,1				

Terrain	Superficie (m ²)	min.	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	595				
	Largeur (m)	min.	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	19				
	Profondeur (m)	min.	27				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Pente de toit rapport minimum 1:4							
--------------	---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	2	2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	110	70				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.	≥7,5						

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,7	1,0				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1)	(1)				

Notes	(1) Pente de toit rapport minimum 1:4							
--------------	---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	2	2					
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	110	90					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
	Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.	≥7,5							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,7	1,1			

Terrain	Superficie (m2)	min.	700	700			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	20	20			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	35	35			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(1) (2) (3)	(1) (2) (3)			

Notes	(1) Pente de toit rapport minimum 1:4
	(2) Revêtement pour chaque façade de bâtiment - minimum 90% - classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)
	(3) Bâtiment de 1,5 étage: superficie minimale du demi étage est de 63 m2

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable		•	•			
	Zone potentiellement instable		•	•			
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée		•					
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	0 (1)					
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	6					
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	46					
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.	2					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1				
	Logement/bâtiment	max.	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,4				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,0				

Terrain	Superficie (m ²)	min.	185				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	6				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	27				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	(1) Marge latérale minimale aux extrémités des bâtiments: 3,6 m							
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	100	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
	Hauteur en étage	max.	1	2				
Hauteur (m)	min.	≥7						

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	320				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	430				
	Largeur (m)	min.	15	12				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	16				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1) (2)	(1) (2)				

Notes	(1) Pente de toit rapport minimum 1:4
	(2) Revêtement façade principale et retour de 0,6 m sur façades latérales: - minimum 90% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	3						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	835						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	2800				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1) (2)				

Notes	<p>Superficie maximale par établissement: 1000 m² (2) Tous les usages doivent se retrouver dans un même immeuble pouvant atteindre un max. de 25 établissements commerciaux</p>								
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation bi et trifamiliale	H2	•	•					
	Habitation multifamiliale	H3			•	•	•		
	Habitation collective	H4						•	
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•		•	•		•	
	Jumelée			•				•	
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5
	Avant secondaire (m)	min							
	Latérales (m)	min	3	0	4,5	4,5	0	4,5	
	Latérales (m)	total/min		3				4,5	
	Arrière (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5
	Entre les bâtiments (m)	min							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min	83	83					
	Superficie de bâtiment (m2)	max							
	Hauteur en étage	min	2	2	2	2	2	2	2
Hauteur en étage	max	3	3	3	3	3	3	3	
Hauteur (m)	min								

Rapports	Logement/bâtiment	min	2	2	4	>12	4	≥6
	Logement/bâtiment	max	3	3	12		12	
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	550	460	600	92/log	600	990
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	640	530	700		700	
	Largeur (m)	min	18	15	24	30	21	30
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	21	18				
	Profondeur (m)	min	30	30	33	33	33	33

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•	•	•
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres				(1) (2)		(1) (2)	

Notes	(1) La largeur minimale de terrain est fixée à 15,0 mètres pour une habitation comportant 4 logements
	(2) Le stationnement d'une habitation comportant 4 logements peut être situé en cour avant

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•	•	•			
	Habitation collective	H4				•		
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•		•		
	Jumelée				•			
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5		
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	4,5	4,5	0	4,5		
	Latérales (m)	total/min			4,5			
	Arrière (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5		
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2	2	2		
Hauteur en étage	max	3	3	3	3			
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	4	>12	4	≥6		
	Logement/bâtiment	max	12		12			
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,6	0,6	0,6		
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	600	92/log	600	990		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	700		700			
	Largeur (m)	min	24	30	21	30		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	33	33	33	33		

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•		
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•						
	Service et bureaux	C8	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	Communautaire	P2	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m) total/min		6						
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	93						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.	2					
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m ²)	min.	750					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Largeur (m)	min.	18					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Profondeur (m)	min.	38					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI		•					
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(2)					

Notes	(1) 5361: Centre jardin avec entreposage extérieur. Le nombre d'établissement est fixé à un pour l'ensemble de la zone
	(2) Les serres sont autorisées à la condition d'être de fabrication industrielle. La toiture peut être faite de revêtement de polyéthylène lorsqu'elle est équipée d'un système de soufflerie. La marge arrière de toute serre ou bâtiment accessoire est fixée à 7,5 m.

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
	Hauteur en étage	max.	1	2				
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	19	19				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	15	15				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1)	(1)				

Notes	(1) Pente de toit rapport minimum 1:4							
--------------	---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m)	total/min.	3 (1)						
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	49						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1,5						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,1					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	300					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	450					
	Largeur (m)	min.	10					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	15					
	Profondeur (m)	min.	27					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(2) (3)					

Notes	(1) La marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage (2) Pente de toit rapport minimum 1:4 (3) Revêtement façade principale et retour de 0,6 m sur façades latérales: – minimum 90% – classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Habitation bi et trifamiliale	H2							
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)	(1)					
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min							
	Latérales (m)	min	3	0					
	Latérales (m)	total/min		3					
	Arrière (m)	min	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min							
	Superficie d'implantation (m2)	min	83	83					
	Superficie de bâtiment (m2)	max							
	Hauteur en étage	min	2	2					
Hauteur en étage	max	2	2						
Hauteur (m)	min								

Rapports	Logement/bâtiment	min	3	3				
	Logement/bâtiment	max	3	3				
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,5	0,5				
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,2	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min	550	550				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	640	640				
	Largeur (m)	min	18	18				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	21	21				
	Profondeur (m)	min	30	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(2)					

Notes	(1) Habitation trifamiliale
	(2) La marge avant secondaire minimale est fixée à 3 mètres pour tout bâtiment accessoire

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis			(2)				
	Usages spécifiquement exclus		(1)					
Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6	1,2				
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.		1 000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA			•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire
	(2) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	1					
	Hauteur (m)	min.						

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433, 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	---

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	2	2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	110	70				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.	≥7,5						

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,7	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1)	(1)				

Notes	(1) Pente de toit rapport minimum 1:4							
--------------	---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•	•				
	Jumelée				•				
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.			0				
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	3 (1)				
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66	49				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5	1,5				
	Hauteur en étage	max.	1	2	2				
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	1		
	Logement/bâtiment	max.	1	1	1		
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,4		
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1	1,0		

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	280		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595	450		
	Largeur (m)	min.	15	15	10		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19	15		
	Profondeur (m)	min.	27	27	27		

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	(1) la marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
Hauteur en étage	min.	1	1,5						
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable		•	•			
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m)	total/min.	3 (1)						
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	49						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
Hauteur en étage	max.	2							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,0					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	280					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	450					
	Largeur (m)	min.	10					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	15					
	Profondeur (m)	min.	27					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	(1) Marge latérale minimale aux extrémités des bâtiments: 3,6 m								
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•					
	Habitation collective	H4	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré		•					
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5					
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	4,5					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2					
	Hauteur en étage	max	4					
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min						
	Logement/bâtiment	max						
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,6					
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	600					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	700					
	Largeur (m)	min	24					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	33					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI		•					
	Zone inondable		•					
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1)					

Notes	(1) La marge minimale est fixée à 10 m lorsque l'immeuble est contigu à une zone de type H1
	<i>Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.</i>

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1	0				
	Latérales (m)	total/min.	3	3 (1)				
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	49	49				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1,5	1,5				
	Hauteur en étage	max.	2	2				
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,1	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	300	300				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	450	450				
	Largeur (m)	min.	10	10				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	15	15				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(2) (3)	(2) (3)				

Notes	<p>(1) La marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage</p> <p>(2) Pente de toit rapport minimum 1:4</p> <p>(3) Revêtement façade principale et retour de 0,6 m sur façades latérales: – minimum 90% – classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)</p>							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Ajout à la codification administrative :
 La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	9					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	9					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	9					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m) total/min.		3						
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	49						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1,5						
Hauteur en étage	max.	2							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,1					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	300					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	450					
	Largeur (m)	min.	10					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	15					
	Profondeur (m)	min.	27					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1) (2)					

Notes	(1) Pente de toit rapport minimum 1:4
	(2) Revêtement façade principale et retour de 0,6 m sur façades latérales: - minimum 90% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m)	total/min.	3 (1)						
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	49						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1,5						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,0					

Terrain	Superficie (m2)	min.	280					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	450					
	Largeur (m)	min.	10					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	15					
	Profondeur (m)	min.	27					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	(1) Marge latérale minimale aux extrémités des bâtiments: 3,6 m								
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1			•	•		
	Habitation bi et trifamiliale	H2	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		•					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•		•	•		
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré		•	•				
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	8	7,5	7,5		
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	3	8	1,2	1,2		
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	7,5	8	7,5	7,5		
	Entre les bâtiments (m)	min		9				
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min			7	7		
	Superficie d'implantation (m2)	min	83	83	84	66		
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2	1	1,5		
Hauteur en étage	max	2	2	1	2			
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	2	2	1	1		
	Logement/bâtiment	max	3	3	1	1		
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,4	0,3	0,3		
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,4	1,4	1,1	1,1		

Terrain	Superficie (m2)	min	700	92m2/log	700	700		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	874		874	874		
	Largeur (m)	min	18	30	18	18		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	23		23	23		
	Profondeur (m)	min	30	50	30	30		

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres					(1)		

Notes	(1) La marge latérale est fixée à 3 m lorsque celle-ci est contiguë à un terrain occupé par un usage "habitation unifamiliale"
--------------	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis			(2)				
	Usages spécifiquement exclus		(1)					
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6	1,2				
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.		1 500			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA			•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire
	(2) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	70				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.	≥7,5	1,1					

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,0				

Terrain	Superficie (m2)	min.	720	720				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	860	860				
	Largeur (m)	min.	20	20				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	24	24				
	Profondeur (m)	min.	36	36				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable		•	•				
	Zone potentiellement instable		•	•				
	Autres		(1)	(1)				

Notes	(1) Revêtement façade principale et retour de 0,6 m sur façades latérales: – minimum 90% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)							
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	2					
	Latérales (m) total/min.		4,5					
	Arrière (m)	min.	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	115 (5)					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1,5					
Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.	8 max 13,5						

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1				
	Logement/bâtiment	max.	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,0				

Terrain	Superficie (m2)	min.	700				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	20				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	35				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(1) à (4)				

Notes	(1) Revêtement façade principale : - minimum 90% maçonnerie ou verre	Correction par procès verbal, le 19-05-2016
	(2) Revêtement des autres façades: - minimum 65% maçonnerie ou verre - maximum 10% Classe C (Voir article 243, chapitre 8, règlement zonage 438)	
	(3) Bâtiment de 1,5 étage: superficie minimale du demi étage est de 80 m ²	
	(4) Niveau maximale du dessus de la dalle du garage: 0,9 m au dessus du centre de la rue	
	(5) Superficie minimale du rez-de-chaussée habitable: 88 m ² Superficie du garage attaché: 27 m ²	

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	110	70					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
	Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.	≥7,5							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	585	585			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	30	30			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(1) (2)	(1) (2)			

Notes	(1) Revêtement façade principale et retour de 0,6 m sur façades latérales: – minimum 90% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)
	(2) Pente de toit rapport minimum 1:4

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	12	12				
	Avant secondaire (m)	min.	7,5	7,5				
	Latérales (m)	min.	3	0				
	Latérales (m) total/min			3				
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	835	835				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1				
Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	6000	6000			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	50	50			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	60	60			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1) (2)	(1) (2)			

Notes	<p>(1) Superficie maximale par établissement: 1000 m²</p> <p>(1) Tous les usages doivent se retrouver dans un même immeuble pouvant atteindre un max. de 25 établissements commerciaux</p>							
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation bi et trifamiliale	H2							
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis	•	(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min	7,5						
	Avant secondaire (m)	min							
	Latérales (m)	min	3						
	Latérales (m)	total/min							
	Arrière (m)	min	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min							
	Superficie d'implantation (m2)	min	83						
	Superficie de bâtiment (m2)	max							
	Hauteur en étage	min	2						
	Hauteur en étage	max	2						
Hauteur (m)	min								

Rapports	Logement/bâtiment	min	3					
	Logement/bâtiment	max	3					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4					
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,4					

Terrain	Superficie (m2)	min	680					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	790					
	Largeur (m)	min	21					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	18					
	Profondeur (m)	min	38					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(2)					

Notes	(1) Habitation trifamiliale
	(2) La marge avant secondaire minimale est fixée à 3 mètres pour tout bâtiment accessoire

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)	(3)				
	Usages spécifiquement exclus		(2)					
Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6	1,2				
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.		1 500			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA			•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 7613. Parc canin
	(1) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire
	(3) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m) total/min.		3 (1)						
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	49						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,4					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,0					

Terrain	Superficie (m2)	min.	280					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	450					
	Largeur (m)	min.	10					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	15					
	Profondeur (m)	min.	27					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	(1) Marge latérale minimale aux extrémités des bâtiments: 3,6 m								
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Habitation bi et trifamiliale	H2							
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min	7,5						
	Avant secondaire (m)	min							
	Latérales (m)	min	0						
	Latérales (m)	total/	3						
	Arrière (m)	min	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min							
	Superficie d'implantation (m2)	min	83						
	Superficie de bâtiment (m2)	max							
	Hauteur en étage	min	2						
	Hauteur en étage	max	2						
Hauteur (m)	min								

Rapports	Logement/bâtiment	min	3					
	Logement/bâtiment	max	3					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,5					
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,3					

Terrain	Superficie (m2)	min	570					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	680					
	Largeur (m)	min	15					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	18					
	Profondeur (m)	min	38					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(2)					

Notes	(1) Habitation trifamiliale
	(2) La marge avant secondaire minimale est fixée à 3 mètres pour tout bâtiment accessoire

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	70						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1,5						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,1					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	480					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	605					
	Largeur (m)	min.	15					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	19					
	Profondeur (m)	min.	32					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1) (2)					

Notes	(1) Revêtement façade principale et retour de 0,6 m sur façades latérales: – minimum 90% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)								
	(2) Pente de toit rapport minimum 1:4								

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	90						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1,5						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	630					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	700					
	Largeur (m)	min.	18					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	20					
	Profondeur (m)	min.	35					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1) (2) (3)					

Notes	(1) Revêtement façade principale et retour de 0,6 m sur façades latérales: – minimum 90% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)								
	(2) Bâtiment de 1,5 étage: superficie minimale du demi étage est de 63 m ²								
	(3) Pente de toit rapport minimum 1:4								

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Habitation bifamiliale et trifamiliale	H2	•	•							
	Habitation multifamiliale	H3			•	•	•	•			
	Habitation collective	H4								•	
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•								
	USAGES SPÉCIFIQUES										
	Usages spécifiquement permis									(1)	
	Usages spécifiquement exclus										
	Usages conditionnels										

Bâtiment principal	STRUCTURE										
	Isolée		•		•	•				•	•
	Jumelée			•				•			
	En rangée										
	Ensemble intégré								•		
	MARGES										
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5
	Avant secondaire (m)	min									
	Latérales (m)	min	3	0	4,5	4,5	0	4,5	3	4,5	
	Latérales (m)	total/min		3			4,5				
	Arrière (m)	min	7,5	7,5	10	10	10	10	7,5	10	
	Entre les bâtiments (m)	min							5		
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES										
	Largeur (m)	min	7	7							
	Superficie d'implantation (m2)	min	83	83						93	
	Superficie de bâtiment (m2)	max									
	Hauteur en étage	min	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Hauteur en étage	max	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Hauteur (m)	max			≤13,5	≤13,5	≤13,5	≤13,5		≤13,5		

Rapports	Logement/bâtiment	min	2	2	4	>12	4	≥6		≥6
	Logement/bâtiment	max	3	3	12		12			
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6		0,6
	Coefficient d'occupation du sol	max								

Terrain	Superficie (m2)	min	550	460	600	600	600	600	700	990
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	640	550	700	700	700	700	874	
	Largeur (m)	min	18	15	24	30	21	30	18	30
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	21	18					23	
	Profondeur (m)	min	27	27	33	33	33	33	30	33

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•	•	•	•	•
	PPCMOI		•	•	•	•	•	•	•	•
	Zone inondable		•	•	•	•	•	•	•	•
	Zone sujette à mouvements de terrain									
	Autres				(2)	(2)	(2)	(2)		(2)

Notes	(1) 6531: Centre d'accueil
	(2) Largeur maximale d'un bâtiment: 35 m
	Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	90						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	2						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1				
	Logement/bâtiment	max.	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3				

Terrain	Superficie (m ²)	min.	560				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	650				
	Largeur (m)	min.	16				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	19				
	Profondeur (m)	min.	35				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(1) (2)				

Notes	(1) Revêtement façade principale et retour de 0,6 m sur façades latérales: – minimum 90% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)
	(2) Pente de toit rapport minimum 1:4

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•	•				
	Jumelée				•				
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	0				
	Latérales (m)	total/min.			3 (1)				
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66	49				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2	2					
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	1		
	Logement/bâtiment	max.	1	1	1		
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,4		
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1	1,0		

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	280		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595	450		
	Largeur (m)	min.	15	15	10		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19	15		
	Profondeur (m)	min.	27	27	27		

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	(1) la marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	110	70				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
	Hauteur en étage	max.	1	2				
Hauteur (m)	min.	≥7,5						

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	585	585				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	30	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1) (2)	(1) (2)				

Notes	(1) Revêtement façade principale et retour de 0,6 m sur façades latérales: – minimum 90% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)
	(2) Pente de toit rapport minimum 1:4

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	110	70				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
	Hauteur en étage	max.	1	2				
Hauteur (m)	min.	≥7,5						

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	585	585				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	30	30				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1) (2)	(1) (2)				

Notes	(1) Revêtement façade principale et retour de 0,6 m sur façades latérales: – minimum 90% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)
	(2) Pente de toit rapport minimum 1:4

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	110	70				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
	Hauteur en étage	max.	1	2				
Hauteur (m)	min.	≥7,5						

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	585	585				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	30	30				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1) (2)	(1) (2)				

Notes	(1) Pente de toit rapport minimum 1:4
	(2) Revêtement façade principale et retour de 0,6 m sur façades latérales: - minimum 90% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•	•	•			
	Habitation collective	H4				•		
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•		•		
	Jumelée				•			
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5		
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	4,5	4,5	0	4,5		
	Latérales (m)	total/min			4,5			
	Arrière (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5		
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2	2	2		
	Hauteur en étage	max	3	3	3	3		
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min	4	>12	4	≥6		
	Logement/bâtiment	max	12		12			
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,6	0,6	0,6		
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	600	92/log	600	990		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	700		700			
	Largeur (m)	min	24	30	21	30		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	33	33	33	33		

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•		
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis			(2)				
	Usages spécifiquement exclus		(1)					
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6	1,2				
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min.	6	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.		1 500			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA			•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire
	(2) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m) total/min.		3						
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	49						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1,5						
Hauteur en étage	max.	2							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,1					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	300					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	450					
	Largeur (m)	min.	10					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	15					
	Profondeur (m)	min.	27					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1) (2)					

Notes	(1) Pente de toit rapport minimum 1:4
	(2) Revêtement façade principale et retour de 0,6 m sur façades latérales: - minimum 90% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	2						
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	10						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	115						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1,5						
Hauteur en étage	max.	2							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,0					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	700					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	860					
	Largeur (m)	min.	20					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	24					
	Profondeur (m)	min.	36					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable		•					
	Zone potentiellement instable		•					
	Autres		(1) (2)					

Notes	(1) Revêtement façade principale et retour de 0,6 m sur façades latérales: – minimum 90% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)
	(2) Bâtiment de 1,5 étage: superficie minimale du demi étage est de 80 m ²

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	110	70				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
	Hauteur en étage	max.	1	2				
Hauteur (m)	min.	≥7,5						

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	570	570				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	30	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1) (2)	(1) (2)				

Notes	(1) Revêtement façade principale et retour de 0,6 m sur façades latérales: – minimum 90% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)
	(2) Pente de toit rapport minimum 1:4

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Habitation bi et trifamiliale	H2							
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis	•	(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min	7,5						
	Avant secondaire (m)	min							
	Latérales (m)	min	0						
	Latérales (m)	total/	3						
	Arrière (m)	min	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min							
	Superficie d'implantation (m2)	min	83						
	Superficie de bâtiment (m2)	max							
	Hauteur en étage	min	2						
	Hauteur en étage	max	2						
Hauteur (m)	min								

Rapports	Logement/bâtiment	min	3					
	Logement/bâtiment	max	3					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,5					
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,3					

Terrain	Superficie (m2)	min	570					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	680					
	Largeur (m)	min	15					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	18					
	Profondeur (m)	min	38					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(2)					

Notes	(1) Habitation trifamiliale
	(2) La marge avant secondaire minimale est fixée à 3 mètres pour tout bâtiment accessoire

Classes d'usages	Habitation bi et trifamiliale	H2							
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis	•	(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min	7,5						
	Avant secondaire (m)	min							
	Latérales (m)	min	3						
	Latérales (m)	total/min							
	Arrière (m)	min	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min							
	Superficie d'implantation (m2)	min	83						
	Superficie de bâtiment (m2)	max							
	Hauteur en étage	min	2						
	Hauteur en étage	max	2						
Hauteur (m)	min								

Rapports	Logement/bâtiment	min	3					
	Logement/bâtiment	max	3					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4					
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,4					

Terrain	Superficie (m2)	min	680					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	790					
	Largeur (m)	min	21					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	18					
	Profondeur (m)	min	38					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(2)					

Notes	(1) Habitation trifamiliale
	(2) La marge avant secondaire minimale est fixée à 3 mètres pour tout bâtiment accessoire

Classes d'usages	Culture, élevage et production animale	A1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.						
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.						
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.						
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.						
Hauteur en étage	max.							
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	(2)					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	(2)					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	(2)					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	(1) Sections 5 et 6, chapitre 13 - Zone Agricole
	(2) Règlement de lotissement 440 , chapitre 4, section 3 (dimensions minimales non desservi)

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	70						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1,5						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,1					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	480					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	605					
	Largeur (m)	min.	15					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	19					
	Profondeur (m)	min.	32					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable		•					
	Autres		(1) (2)					

Notes	(1) Revêtement façade principale et retour de 0,6 m sur façades latérales: – minimum 90% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)
	(2) Pente de toit rapport minimum 1:4

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable		•	•			
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•					
	Habitation multifamiliale	H3		•	•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•	•			
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré		•		•			
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	20			
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	3	10	20			
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min.	7,5	10	20			
	Entre les bâtiments (m)	min.			9			
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.		7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.		83				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
Hauteur en étage	min.	1	2	2				
Hauteur en étage	max.	2	3	3				
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.	2	16	8		
	Coefficient d'occupation du sol	min.		0,8			
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	700	92/log	930		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	18	21	21		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	38	33	33		

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•		
	PPCMOI		•	•	•		
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	<p>Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.</p>
--------------	--

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	12						
	Avant secondaire (m)	min.	7,5						
	Latérales (m)	min.	3						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	835						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m ²)	min.	2800					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Largeur (m)	min.	30					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.						
	Profondeur (m)	min.	60					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1) (2)					

Notes	(1) Tous les usages doivent se retrouver dans un même immeuble pouvant atteindre un max. de 25 établissements commerciaux
	(2) Superficie maximale par établissement: 1000 m ² et 4 500 m ² pour un établissement marché d'alimentation

Classes d'usages	Station-service	C6	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	18					
	Avant secondaire (m)	min.	7,5					
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	3					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	75					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	1					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Voir dispositions sous-section 2.3 du chapitre 4, Règlement zonage no. 438							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	110	70					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
	Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.	≥7,5							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	570	570			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	30	30			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(1) (2)	(1) (2)			

Notes	(1) Revêtement façade principale et retour de 0,6 m sur façades latérales: – minimum 90% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)
	(2) Pente de toit rapport minimum 1:4

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	90						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1,5						
Hauteur en étage	max.	2							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1					
	Logement/bâtiment	max.	1					
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3					
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	630					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	700					
	Largeur (m)	min.	18					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.	20					
	Profondeur (m)	min.	35					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1) (2) (3)					

Notes	(1) Revêtement façade principale et retour de 0,6 m sur façades latérales: – minimum 90% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)								
	(2) Bâtiment de 1,5 étage: superficie minimale du demi étage est de 63 m ²								
	(3) Pente de toit rapport minimum 1:4								

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
	Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.	≥7	≥7						

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée			•					
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	0					
	Latérales (m)	total/min.		3 (1)					
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	66	49					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1,5	1,5					
Hauteur en étage	max.	2	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,1	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	300	300				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	420	420				
	Largeur (m)	min.	10	10				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	14	14				
	Profondeur (m)	min.	29	29				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(2) (3)	(2) (3)				

Notes	<p>(1) la marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage</p> <p>(2) Pente de toit rapport minimum 1:4</p> <p>(3) Revêtement façade principale et retour de 0,6 m sur façades latérales: – minimum 90% – classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438)</p>								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	1					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433, 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	---

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•	•		
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée				•	•		
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5	7,5		
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	0	0		
	Latérales (m) total/min.				3 (1)	1,2		
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5	7,5		
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7	7	7		
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66	49	84		
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
Hauteur en étage	min.	1	1,5	1,5	1			
Hauteur en étage	max.	1	2	2	1			
Hauteur (m)	min.	≥7			≥7			

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	1	1		
	Logement/bâtiment	max.	1	1	1	1		
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,3	0,3		
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1	1,0	0,8		

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	280	280		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595	450	450		
	Largeur (m)	min.	15	15	10	10		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19	15	15		
	Profondeur (m)	min.	27	27	27	27		

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	(1) la marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage
--------------	--

Classes d'usages	Habitation bi et trifamiliale	H2	•	•					
	Habitation multifamiliale	H3			•	•	•		
	Habitation collective	H4						•	
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•		•	•		•	
	Jumelée			•				•	
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5
	Avant secondaire (m)	min							
	Latérales (m)	min	3	0	4,5	4,5	0	4,5	
	Latérales (m)	total/min		3				4,5	
	Arrière (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5
	Entre les bâtiments (m)	min							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min	83	83					
	Superficie de bâtiment (m2)	max							
	Hauteur en étage	min	2	2	2	2	2	2	2
Hauteur en étage	max	3	3	3	3	3	3	3	
Hauteur (m)	min								

Rapports	Logement/bâtiment	min	2	2	4	>12	4	>6
	Logement/bâtiment	max	3	3	12		12	
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	550	460	600	92/log	600	990
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	640	550	700		700	
	Largeur (m)	min	18	15	24	30	21	30
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	21	18				
	Profondeur (m)	min	30	30	33	33	33	33

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•	•	•
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•	•				
	Jumelée				•				
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	0				
	Latérales (m)	total/min.			3 (1)				
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66	49				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2	2					
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	1		
	Logement/bâtiment	max.	1	1	1		
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,3		
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1	1,0		

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	280		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595	450		
	Largeur (m)	min.	15	15	10		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19	15		
	Profondeur (m)	min.	27	27	27		

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable		•	•	•		
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	(1) la marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage
--------------	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)	(3)				
	Usages spécifiquement exclus		(2)					
Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6	1,2				
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.		1 500			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA			•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 7631 Jardin communautaire
	(2) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire
	(3) 6541, 6811 et 6812. Garderie, école maternelle, école primaire

Classes d'usages	Station-service	C6	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	18					
	Avant secondaire (m)	min.	7,5					
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	3					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	75					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Voir dispositions sous-section 2.3 du chapitre 4, Règlement zonage no. 438							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	9						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m) total/min		6						
	Arrière (m)	min.	9						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	400						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	50				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Habitation bi et trifamiliale	H2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min	9						
	Avant secondaire (m)	min							
	Latérales (m)	min	0						
	Latérales (m)	total/	3						
	Arrière (m)	min	9						
	Entre les bâtiments (m)	min							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min							
	Superficie d'implantation (m2)	min	83						
	Superficie de bâtiment (m2)	max							
	Hauteur en étage	min	2						
	Hauteur en étage	max	2						
	Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	2					
	Logement/bâtiment	max	3					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4					
	Coefficient d'occupation du sol	max	0,8					

Terrain	Superficie (m2)	min	460					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	550					
	Largeur (m)	min	14					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	18					
	Profondeur (m)	min	30					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1)					

Notes	(1) Le stationnement doit être situé à un minimum de 5 m de la ligne de propriété arrière								
--------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•	•			
	Jumelée				•			
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5			
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	3			
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5			
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7	7			
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66	49			
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5	1			
Hauteur en étage	max.	1	2	2				
Hauteur (m)	min.	≥7	≥7	≥7				

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1	1			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	300			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595	450			
	Largeur (m)	min.	15	15	10			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19	15			
	Profondeur (m)	min.	27	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée				•			
	Ensemble intégré				•			
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5			
	Avant secondaire (m)	min.		0	6			
	Latérales (m)	min.	1,2	3	2			
	Latérales (m)	total/min.						
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	9			
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7	4,88			
	Superficie d'implantation (m2)	min.	66	49	50/log			
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
Hauteur en étage	min.	1,5	1,5	1,5				
Hauteur en étage	max.	2	2	2				
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1	6		
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,4		
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,7	1,1			

Terrain	Superficie (m2)	min.	320	280	150/log		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	430	450			
	Largeur (m)	min.	12	10			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	16	15			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•		
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres				(1) (2)		

Notes	(1) Pente de toit rapport minimum 1:4
	(2) Revêtement pour la façade principale et le retour de 0,6 m - minimum 90% classes A et B (Voir article 243, chapitre 8, Règlement zonage 438) - maximum 10% aluminium, vinyle et acier peint ou prépeint
	(3) Aucun bâtiment accessoire n'est autorisé

Ajout à la codification administrative :

La note barrée ne s'applique pas puisqu'elle réfère à une disposition abrogée du règlement 438 depuis le 25-06-2021 (r.438-39, a.4).

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•	•			
	Jumelée				•			
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5			
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	0			
	Latérales (m)	total/min.			3 (1)			
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5			
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7	7			
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66	49			
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5	1,5			
	Hauteur en étage	max.	1	2	2			
Hauteur (m)	min.	≥7						

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1	1,0			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	280			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595	450			
	Largeur (m)	min.	15	15	10			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19	15			
	Profondeur (m)	min.	27	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	(1) la marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•	•				
	Jumelée				•				
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2	0				
	Latérales (m)	total/min.			3 (1)				
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66	49				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5	1,5				
	Hauteur en étage	max.	1	2	2				
Hauteur (m)	min.	≥7							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1	1		
	Logement/bâtiment	max.	1	1	1		
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3	0,3		
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,1	1,0		

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450	280		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595	450		
	Largeur (m)	min.	15	15	10		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19	15		
	Profondeur (m)	min.	27	27	27		

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	(1) la marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties de bâtiments ayant un (1) étage
--------------	--

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•					
	Habitation bi et trifamiliale	H2		•	•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•	•			
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré			•				
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	8	7,5			
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	1,2	8	3			
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	7,5	8	7,5			
	Entre les bâtiments (m)	min		9				
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min	66	83	83			
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	1,5	2	2			
Hauteur en étage	max	2	2	2				
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	2	2			
	Logement/bâtiment	max	1	3	3			
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,3	0,4	0,4			
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,1	1,4	1,4			

Terrain	Superficie (m2)	min	700	700	700			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	874	874	874			
	Largeur (m)	min	18	18	18			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	23	23	23			
	Profondeur (m)	min	30	30	30			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•			
	PPCMOI		•	•	•			
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1)					

Notes	(1) Les usages complémentaires de service sont autorisés
--------------	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•				
	Habitation collective	H4		•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•				
	USAGES SPÉCIFIQUES						
	Usages spécifiquement permis						
	Usages spécifiquement exclus						
	Usages conditionnels						

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	4,5	4,5				
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2				
Hauteur en étage	max	2	2					
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	>12	≥6			
	Logement/bâtiment	max					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,5	0,5			
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m2)	min	92/log	990			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Largeur (m)	min	30	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min					
	Profondeur (m)	min	33	33			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6	6				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	0	0				
	Latérales (m) total/min.		2,4	2,4				
	Arrière (m)	min.	6	6				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1)	(1)				

Notes	(1) Il est permis d'installer des murs décoratifs en béton d'une hauteur maximale de 2 m. Ils peuvent être implantés dans une cour avant à au moins 4,5 m de la ligne de propriété avant.
	A. 2017-01-26, r. 438-6, a. 12

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.	8					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 7421 à 7423, 7433 , 7611, 7613 et 7620. Terrains d'amusement, de jeux de sports, parc récréatif et récréation générale, piscine extérieure et parc canin
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2					
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
Hauteur en étage	min.	1	1,5						
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.	7							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	27	27			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(1) (2)	(1) (2)			

Notes	(1) Pente minimum pour les toits: 1:4							
--------------	---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	12						
	Avant secondaire (m)	min.	7,5						
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m) total/min		6						
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	835						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	2800				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	60				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1) (2)				

Notes	(1) Tous les usages doivent se retrouver dans un même immeuble pouvant atteindre un max. de 25 établissements commerciaux
	(2) Superficie maximale par établissement: 1000 m ² et 4 500 m ² pour un établissement marché d'alimentation

Classes d'usages	Habitation bifamiliale et trifamiliale	H2	•	•					
	Habitation multifamiliale	H3			•	•			
	Habitation collective	H4					•		
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE									
	Isolée		•		•		•			
	Jumelée			•		•				
	En rangée									
	Ensemble intégré									
	MARGES									
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5			
	Avant secondaire (m)	min								
	Latérales (m)	min	3	0	3	0	3			
	Latérales (m)	total/min		3		3				
	Arrière (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5			
	Entre les bâtiments (m)	min								
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES									
	Largeur (m)	min	7	7						
	Superficie d'implantation (m2)	min	83	83						
	Superficie de bâtiment (m2)	max								
	Hauteur en étage	min	2	2	2	2	2			
	Hauteur en étage	max	2	2	2	2	2			
Hauteur (m)	max									

Rapports	Logement/bâtiment	min	2	2	4	4	4		
	Logement/bâtiment	max	3	3	6	6	6		
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6		
	Coefficient d'occupation du sol	max							

Terrain	Superficie (m2)	min	550	460	600	600	650		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	640	550	700	700	740		
	Largeur (m)	min	18	15	21	20	21		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	21	18	24	23	24		
	Profondeur (m)	min	27	27	30	30	30		

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•	•		
	PPCMOI		•	•	•	•	•		
	Zone inondable								
	Zone sujette à mouvements de terrain								
	Autres				(1)	(1)	(1)		

Notes	(1) largeur maximale d'un bâtiment: 35 m
	A. 2017-01-26, r. 438-6, a.13

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.	≥7						

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1)	(1)				

Notes	(1) Pente minimum pour les toits: 1:4							
--------------	---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•	•	•		•	
	Habitation collective	H4				•	•	
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•		•		
	Jumelée				•			
	En rangée							
	Ensemble intégré						•	
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	4,5	4,5	0	4,5	7,5	
	Latérales (m)	total/min			4,5			
	Arrière (m)	min	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	
	Entre les bâtiments (m)	min					2,4	
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m ²)	min						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2	2	2	2	
Hauteur en étage	max	4	4	4	4	4		
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	4	>12	4	≥6	4
	Logement/bâtiment	max	12		12		≤12
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m ²)	min	600	92/log	600	990	
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min	700		700		
	Largeur (m)	min	24	30	21	30	
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min					
	Profondeur (m)	min	33	33	33	33	

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•	•	•
	PPCMOI		•	•	•	•	•
	Zone inondable		•	•	•	•	•
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	<p>Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.</p> <p style="text-align: right;">2023-03-28, r.438-45, a.5</p>							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	12						
	Avant secondaire (m)	min.	7,5						
	Latérales (m)	min.	0						
	Latérales (m) total/min		6						
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.	835						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	2800					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	30					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	60					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.	7						

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1)	(1)				

Notes	(1) Pente minimum pour les toits: 1:4							
--------------	---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1,5				
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1						
	Latérales (m) total/min.		0						
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	66						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1,5						
Hauteur en étage	max.	2							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1				
	Logement/bâtiment	max.	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595				
	Largeur (m)	min.	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19				
	Profondeur (m)	min.	27				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(1) (2)				

Notes	(1) Pente minimum pour les toits: 1:4								
--------------	---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Habitation bi et trifamiliale	H2	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée		•						
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min	7,5						
	Avant secondaire (m)	min							
	Latérales (m)	min	0						
	Latérales (m)	total/	3						
	Arrière (m)	min	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min	7						
	Superficie d'implantation (m2)	min	83						
	Superficie de bâtiment (m2)	max							
	Hauteur en étage	min	2						
	Hauteur en étage	max	2						
Hauteur (m)	min								

Rapports	Logement/bâtiment	min	3					
	Logement/bâtiment	max	3					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4					
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,3					

Terrain	Superficie (m2)	min	550					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	640					
	Largeur (m)	min	18					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	21					
	Profondeur (m)	min	27					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	1,2						
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	66						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1,5						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1				
	Logement/bâtiment	max.	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595				
	Largeur (m)	min.	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19				
	Profondeur (m)	min.	27				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(1) (2)				

Notes	(1) Pente minimum pour les toits: 1:4
	(2) La façade principale du bâtiment doit être constituée à un minimum de 50% de maçonnerie

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1						
	Habitation bi et trifamiliale	H2	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1						
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		•					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	8					
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	8					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	8					
	Entre les bâtiments (m)	min	9					
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min	83					
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2					
Hauteur en étage	max	3						
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	2					
	Logement/bâtiment	max	3					
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,4					
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,4					

Terrain	Superficie (m2)	min	700					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	874					
	Largeur (m)	min	18					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	23					
	Profondeur (m)	min	30					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI		•					
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	1,2				
	Latérales (m) total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2					
Hauteur (m)	min.	7						

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3				
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3				

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595				
	Largeur (m)	min.	15	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19				
	Profondeur (m)	min.	27	27				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(1)	(1)				

Notes	(1) Pente minimum pour les toits: 1:4							
--------------	---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•						
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	15						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	5						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	5						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	2000						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	3						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	4000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	60				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(2)				

Notes	(1) 427: Transport par autobus
	(2) Une marge de 9 m est exigée de l'emprise de A40

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	Communautaire	P2	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis								
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	9						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	9						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	9						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.							
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	3						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	
--------------	--

Classes d'usages	Commerce artériel	C2	•					
	Habitation multifamiliale	H3			•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	Communautaire	P2		•				
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)	(2)				
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•	•			
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	10	7,5			
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6	6	3			
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min.	7,5	10	7,5			
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	835					
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	2	2			
	Hauteur en étage	max.	2	5	5			
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.			0,6		
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	2800	2800	600		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	30	30	21		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	60	60	30		

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•		
	PPCMOI				•		
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres			(3)			

Notes	(1) 6514-6515: Laboratoire médical et dentaire
	(2) 6531: Centre d'accueil et CHSLD
	(3) les marges minimales sont fixés à 30 m du côté d'une zone habitation H1 pour les bâtiments ayant plus de 3 étages

2024-11-28, r.438-49, a.2

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1		•				
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis				(1)			
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•	•			
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	15	7,5	7,5			
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	5	5	5			
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	5	5	5			
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	2000					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1	1			
	Hauteur en étage	max.	2	2	2			
	Hauteur (m)	min.						

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	4000	1500	4000		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30	30	30		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	60	45	60		

Dispositions spéciales	PIIA		•		•		
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 6531 : centre d'accueil et CHSLD							
	2020-08-27, r. 438-28, a.1; 2017-01-26, r. 438-6, a.14							

Classes d'usage	Commerce artériel	C2	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	6					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	835					
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	2800				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	60				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(2) (3)				

Notes	(1) 6514-6515: Laboratoire médical et dentaire
	(2) Tous les usages doivent se retrouver dans un même immeuble pouvant atteindre un max. de 25 établissements commerciaux
	(3) Superficie maximale par établissement: 1000 m ²

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•	•				
	Habitation multifamiliale	H3			•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•	•				
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•	•			
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré		•		•			
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	15	15	7,5			
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	5	5	7,5			
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min.	5	5	7,5			
	Entre les bâtiments (m)	min.			9			
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	280	250				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1	3			
Hauteur en étage	max.	2	2	11				
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.			12			
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.			1			
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	4000	2000	600			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	30	30	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	60	60	33			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•			
	PPCMOI				•			
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(1)		(1) (2)			

Notes	(1) Une marge de 9 m est exigée de l'emprise de A40
	(2) Assujetti aux dispositions de la section 5 du chapitre 11 du règlement zonage 438
	2024-11-28, r.438-49, a.2

Classes d'usages	Station-service	C6	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	18					
	Avant secondaire (m)	min.	7,5					
	Latérales (m)	min.	3					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	3					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	75					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	1						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	1400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1)				

Notes	(1) Voir dispositions sous-section 2.3 du chapitre 4, Règlement zonage no. 438							
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Classes d'usages	Culture, élevage et production animale	A1	•						
	Agroforestière	A2	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	8						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	3						
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.							
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
	Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	25				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45				

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone potentiellement instable						
	Autres		(2)				

Notes	(1) Sections 5, 6 et 7, chapitre 13 - Zone Agricole
	(2) Sections 1 et 2, chapitre 15 - Milieux naturels

Classes d'usages	Culture, élevage et production animale	A1	•						
	Agroforestière	A2	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée								
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	8						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	3						
	Latérales (m) total/min.								
	Arrière (m)	min.	8						
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.							
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
	Hauteur en étage	max.	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	2000					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	25					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	45					

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres		(2)					

Notes	(1) Sections 5, 6 et 7, chapitre 13 - Zone Agricole
	(2) Sections 1 et 2, chapitre 15 - Milieux naturels

Classes d'usages	Commerce régional	C3	•					
	Habitation multifamiliale	H3		•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	Communautaire	P2	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus		(1)					
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	0	10				
	Latérales (m) total/min		6					
	Arrière (m)	min.	5	10				
	Entre les bâtiments (m)	min.		10				
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.	93					
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	3				
Hauteur en étage	max.	2	7					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.	2				
	Coefficient d'occupation du sol	min.		0,8			
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	750	7000			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	28	35			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	38	60			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI		•	•			
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 521, 527: Vente au détail de matériaux de construction et de produits de béton. 5361: Centre jardin avec entreposage extérieur. 5591, 5594 et 5596: Vente au détail d'embarcations, motos, tondeuses et accessoires.							
	<p style="color: red; text-align: center;">Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.</p>							

2023-03-28, r.3: 438-45, a. 2019-10-01, r. 438-20, a.3

Classes d'usages								
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.						
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.						
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.						
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.						
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.						
Hauteur en étage	max.							
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.						
	Logement/bâtiment	max.						
	Coefficient d'occupation du sol	min.						
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.						
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.						
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.						

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) 76391: Zone tampon paysagée utilisée à des fins publiques
	2020-02-27, r. 438-24, a. 5

Classes d'usages	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	Communautaire	P2	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•						
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré		•						
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5						
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	3						
	Latérales (m) total/min								
	Arrière (m)	min.	3						
	Entre les bâtiments (m)	min.	6						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES								
	Largeur (m)	min.							
	Superficie d'implantation (m2)	min.							
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1						
Hauteur en étage	max.	4							
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.					

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI		•				
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(2)				

Notes	(1) 581: Restaurant, 633:services de soutien aux entreprises à l'exception de 6335: service de location de boîtes postales, 636: Centre de recherches, 638: service de secrétariat, 6391: Service de recherche, de développement et d'essais, 6399: autres services d'affaires, 655: service informatique, 659: autres services professionnels, 65991: incubateur et accélérateur d'entreprises technologiques, 65992: Espace de coworking, 65993: entreprise de développement en intelligence artificielle, 6995: service de laboratoire autre que médical, 4611: garage de stationnement pour automobiles							
	(2) lorsqu'une cour latérale est contigue à une zone de type P1, la marge latérale minimale est fixée à 7,5 m. Cette cour doit être paysagée et aménagée.							

Classes d'usage	Commerce artériel	C2	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis			(1)				
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•	•				
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré		•					
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	10	0/6				
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	7,5	15				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m2)	min.	93	1200				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1	1				
Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.	70				
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	2500	3500			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	30	30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	33	40			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI		•	•			
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(2)	(2)			

Notes	(1) 5511 : Vente au détail de véhicules neufs et usagés.
	(2) Une bande paysagée de 3 m de largeur doit être aménagée le long des lignes de lot adjacentes à une zone de type H1.
	Le Règlement de contrôle intérimaire numéro 614 en lien avec la révision du plan et des règlements d'urbanisme adopté le 5 septembre 2023 s'applique à cette zone.
	<small>2023-03-28, r.438-45, a.4</small>

Classes d'usage	Industrie d'innovation en agriculture	I4	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré		•					
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	5					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	6					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
Hauteur en étage	max.	3						
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.	2000				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.	30				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.	45				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(1) (2) (3)				

Notes	(1) Tout entreposage extérieur est prohibé dans la zone.
	(2) Assujetti aux dispositions section 4 du chapitre 8, Règlement zonage no. 438.
	(3) L'aménagement d'une serre sur le toit du bâtiment compte pour un étage.

2021-04-29, r.438-30, a.22

Classes d'usages	Infrastructure et équipement	P3	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis			(1)				
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée							
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	8					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	8					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	8					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.						
	Superficie d'implantation (m ²)	min.						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max.						
	Hauteur en étage	min.						
Hauteur en étage	max.							
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.					
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m ²)	min.		2000			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Largeur (m)	min.		30			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min.					
	Profondeur (m)	min.		45			

Dispositions spéciales	PIIA						
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(2) (4)	(4)			

Notes	(1) 4621 : Terrain de stationnement pour automobiles
	(2) Assujetti aux dispositions section 4 du chapitre 8, Règlement zonage no. 438
	(3) Abrogé
	(4) Tout entreposage extérieur est prohibé dans la zone.

2021-04-29, r.438-30, a.23

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•					
	Habitation collective	H4	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	(1)					
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	(2)					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	11					
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m ²)	min	1500					
	Superficie de bâtiment (m ²)	max						
	Hauteur en étage	min	1					
	Hauteur en étage	max	2					
	Hauteur (m)	min						

Rapports	Logement/bâtiment	min						
	Logement/bâtiment	max						
	Coefficient d'occupation du sol	min	(3)					
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m ²)	min	6000					
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min						
	Largeur (m)	min	80					
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min						
	Profondeur (m)	min	70					

Dispositions spéciales	PIIA		•					
	PPCMOI		•					
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(4) (5) (6)					

Notes	(1) Marge avant principale minimale : Habitation pour personnes âgées (unités de logements) : 19 m Salle d'accueil (bâtiment existant) : 5,5 m							
	(2) Marges latérales minimales : côté nord : 12 m, côté sud : 8 m							
	(3) La densité brute (log./ha) minimale est fixé à 70.							
	(4) Matériaux de revêtement extérieur : Les matériaux de revêtement extérieurs doivent être constitués dans une proportion minimale de 85% de maçonnerie, d'agrégats, de pierre ou de verre.							
	(5) Pente de toit : Seuls les toits à versant ayant une pente minimale de 30 ° et maximale de 50 ° sont autorisés dans cette zone.							
	(6) Stationnement : Aucun terrain de stationnement ne peut être aménagé à moins de 14 m de l'emprise de la voie publique.							

2021-04-29, r.438-35, a.4

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•					
	Habitation collective	H4	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	6					
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	14					
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	10					
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m ²)	min						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max						
	Hauteur en étage	min	1					
Hauteur en étage	max	2						
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min					
	Logement/bâtiment	max					
	Coefficient d'occupation du sol	min	(1)				
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m ²)	min	840				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min					
	Largeur (m)	min	24				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min					
	Profondeur (m)	min	35				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI		•				
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) La densité brute (log./ha) minimale est fixé à 70.							
	2021-04-29, r.438-35, a.4							

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6	6				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	0				
	Latérales (m)	total/min.		2,5				
	Arrière (m)	min.	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7,2	6				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60	55				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
Hauteur en étage	min.	1	1					
Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	(1)	(1)				
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	285				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	17	9,5				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	30	30				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable		•	•				
	Zone potentiellement instable		•	•				
	Autres							

Notes	(1) La densité brute (log./ha) minimale est fixé à 25.							
2021-04-29, r.438-35, a.4								

Classes d'usage	Commerce artériel	C2	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis		(1)					
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6					
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	2					
	Latérales (m) total/min							
	Arrière (m)	min.	2					
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min.	9					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	75					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
	Hauteur en étage	min.	1					
	Hauteur en étage	max.	2					
	Hauteur (m)	min.						

Rapports	Logement/bâtiment	min.					
	Logement/bâtiment	max.	2				
	Coefficient d'occupation du sol	min.					
	Coefficient d'occupation du sol	max.					

Terrain	Superficie (m2)	min.	500				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Largeur (m)	min.	15				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.					
	Profondeur (m)	min.	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•				
	PPCMOI						
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres						

Notes	(1) 471 : Télécommunications, centre et réseau téléphonique							
2021-04-29, r.438-35, a.4								

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min.	6	6				
	Avant secondaire (m)	min.						
	Latérales (m)	min.	1,2	0				
	Latérales (m) total/min.			2,5				
	Arrière (m)	min.	8	8				
	Entre les bâtiments (m)	min.						
	DIMENSIONS							
	Largeur (m)	min.	7,2	6				
	Superficie d'implantation (m2)	min.	60	45				
	Superficie de bâtiment (m2)	max.						
Hauteur en étage	min.	1	1					
Hauteur en étage	max.	2	2					
Hauteur (m)	min.							

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1				
	Logement/bâtiment	max.	1	1				
	Coefficient d'occupation du sol	min.	(1)	(1)				
	Coefficient d'occupation du sol	max.						

Terrain	Superficie (m2)	min.	550	400				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Largeur (m)	min.	17	12				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.						
	Profondeur (m)	min.	26	26				

Dispositions spéciales	PIIA							
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone potentiellement instable							
	Autres							

Notes	(1) La densité brute (log./ha) minimale est fixé à 25.							
2021-04-29, r.438-35, a.4								

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•					
	Habitation bi et trifamiliale	H2		•	•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1		•				
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée			•				
	Jumelée		•		•			
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	6	6	6			
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min		2				
	Latérales (m)	total/min	2		3			
	Arrière (m)	min	8	8	8			
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min	6	7,2	6			
	Superficie d'implantation (m ²)	min	45	60	55			
	Superficie de bâtiment (m ²)	max						
	Hauteur en étage	min	1	1	1			
Hauteur en étage	max	2	3	3				
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	2	2			
	Logement/bâtiment	max	1	3	3			
	Coefficient d'occupation du sol	min	(1)	(2)	(3)			
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m ²)	min	285	450	400			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min						
	Largeur (m)	min	9,5	13,5	12			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min						
	Profondeur (m)	min	30	30	30			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•			
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) La densité brute (log./ha) minimale est fixée à 25.
	(2) La densité brute (log./ha) minimale est fixée à 30.
	(3) La densité brute (log./ha) minimale est fixée à 35.

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•	•				
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•					
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•					
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	8	8				
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	2	0				
	Latérales (m)	total/min		5				
	Arrière (m)	min	10	10				
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m2)	min						
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2				
	Hauteur en étage	max	3	3				
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	4	4				
	Logement/bâtiment	max						
	Coefficient d'occupation du sol	min	(1)	(1)				
	Coefficient d'occupation du sol	max						

Terrain	Superficie (m2)	min	700	700				
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Largeur (m)	min	21	21				
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min						
	Profondeur (m)	min	30	30				

Dispositions spéciales	PIIA		•	•				
	PPCMOI		•	•				
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres							

Notes	(1) La densité brute (log./ha) minimale est fixée à 60.							
2021-04-29, r.438-35, a.4								

Classes d'usages	Habitation multifamiliale	H3	•	•				
	Commerce artériel	C2			•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1			•			
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•		•			
	Jumelée							
	En rangée							
	Ensemble intégré			•				
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	7,5			
	Avant secondaire (m)	min	6		6			
	Latérales (m)	min	3	10	3			
	Latérales (m)	total/min						
	Arrière (m)	min	3	3	3			
	Entre les bâtiments (m)	min		10				
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min						
	Superficie d'implantation (m ²)	min						
	Superficie de bâtiment (m ²)	max						
	Hauteur en étage	min	2	2	1			
Hauteur en étage	max	3	4	2				
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min					
	Logement/bâtiment	max		32			
	Coefficient d'occupation du sol	min		(1)			
	Coefficient d'occupation du sol	max					

Terrain	Superficie (m ²)	min	1200	3000	1200		
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min					
	Largeur (m)	min	30	40	30		
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m ²)	min					
	Profondeur (m)	min	30	60	30		

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI			•			
	Zone inondable						
	Zone sujette à mouvements de terrain						
	Autres		(4) (5) (6) (7)	(2) (3) (4) (5) (6) (7)	(7)		

	<p>(1) La densité minimale brute est fixée à 40 logements par hectare.</p> <p>(2) Le 3e étage d'un bâtiment doit être situé à minimum 40 m d'une limite de zone résidentielle de type H1. Conséquemment, cette distance minimale est fixée à 50 m dans le cas d'un 4e étage. Aucun niveau de plancher partiel n'est autorisé au-dessus du 4e étage.</p> <p>(3) L'aire de stationnement doit être aménagée à un minimum de 14 m de l'emprise du boulevard Lacombe.</p> <p>(4) L'allée d'accès et l'aire de stationnement doivent être situées à minimum 2 m d'une ligne latérale et d'une ligne arrière.</p>
--	---

Grille des spécifications

Notes

(5) Les surfaces servant à la circulation et au stationnement des véhicules adjacentes à une zone résidentielle H1, ainsi que les sentiers piétonniers, doivent être faites en matériau perméable.

(6) Une superficie équivalente à au moins 10% de la superficie du terrain doit être aménagée en espace vert. Cette superficie peut être scindée en plusieurs aménagements distincts sur le terrain.

Sont exclues de ce calcul, le cas échéant, les zones de verdure déjà exigées au règlement lors des situations telles que :

- un espace vert créé par la marge entre une ligne de propriété et une allée d'accès ou une aire de stationnement;
- un îlot de verdure requis dans une aire de stationnement;
- un espace vert exigé en cour avant équivalent à 50 % de la superficie;
- une zone tampon (en vertu des règlements de zonage et/ou PIIA).

(7) Assujetti à la section 4 du chapitre 8 du règlement de zonage 438.

2022-08-23, r.438-41, a.2

Classes d'usages	Unifamiliale	H1	•	•					
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1	•						
	USAGES SPÉCIFIQUES								
	Usages spécifiquement permis		(1)						
	Usages spécifiquement exclus								
	Usages conditionnels								

Bâtiment principal	STRUCTURE								
	Isolée		•	•					
	Jumelée								
	En rangée								
	Ensemble intégré								
	MARGES								
	Avant (principale) (m)	min.	7,5	7,5					
	Avant secondaire (m)	min.							
	Latérales (m)	min.	2,0	2					
	Latérales (m)	total/min.							
	Arrière (m)	min.	7,5	7,5					
	Entre les bâtiments (m)	min.							
	DIMENSIONS								
	Largeur (m)	min.	7	7					
	Superficie d'implantation (m2)	min.	84	66					
	Superficie de bâtiment (m2)	max.							
	Hauteur en étage	min.	1	1,5					
Hauteur en étage	max.	1	2						
Hauteur (m)	min.								

Rapports	Logement/bâtiment	min.	1	1			
	Logement/bâtiment	max.	1	1			
	Coefficient d'occupation du sol	min.	0,3	0,3			
	Coefficient d'occupation du sol	max.	0,8	1,3			

Terrain	Superficie (m2)	min.	450	450			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	595	595			
	Largeur (m)	min.	15	15			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min.	19	19			
	Profondeur (m)	min.	30	30			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•			
	PPCMOI		•	•			
	Zone inondable		•	•			
	Zone potentiellement instable						
	Autres						

Notes	(1) Le nombre d'établissement exerçant l'usage 6911 est fixé à un (1) pour l'ensemble de la zone.							
2023-03-28, r.438-45, a.6								

Classes d'usages	Habitation unifamiliale	H1	•	•				
	Habitation bi et trifamiliale	H2			•			
	Éducationnel et récréatif de voisinage	P1			•			
	USAGES SPÉCIFIQUES							
	Usages spécifiquement permis							
	Usages spécifiquement exclus							
	Usages conditionnels							

Bâtiment principal	STRUCTURE							
	Isolée		•		•			
	Jumelée			•				
	En rangée							
	Ensemble intégré							
	MARGES							
	Avant (principale) (m)	min	7,5	7,5	7,5			
	Avant secondaire (m)	min						
	Latérales (m)	min	1,2	0	3			
	Latérales (m)	total/min		3 (1)				
	Arrière (m)	min	7,5	7,5	7,5			
	Entre les bâtiments (m)	min						
	DIMENSIONS ET SUPERFICIES							
	Largeur (m)	min	7	7				
	Superficie d'implantation (m2)	min	66	49	83			
	Superficie de bâtiment (m2)	max						
	Hauteur en étage	min	1	1	1			
Hauteur en étage	max	2	2	2				
Hauteur (m)	min							

Rapports	Logement/bâtiment	min	1	1	2			
	Logement/bâtiment	max	1	1	3			
	Coefficient d'occupation du sol	min	0,3	0,3	0,4			
	Coefficient d'occupation du sol	max	1,1	1,0	1,4			

Terrain	Superficie (m2)	min	450	280	680			
	Superficie terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	595	450	790			
	Largeur (m)	min	15	10	16			
	Largeur terrain donnant sur plus d'une rue (m2)	min	18	15	18			
	Profondeur (m)	min	27	27	38			

Dispositions spéciales	PIIA		•	•	•			
	PPCMOI							
	Zone inondable							
	Zone sujette à mouvements de terrain							
	Autres		(2) (3)	(2) (3)	(2)(3)(4)			

Notes	(1) La marge latérale peut être réduite à 1,2 m pour les parties du bâtiment ayant un étage.
	(2) Les arbres situés dans le couvert forestier identifié au plan d'urbanisme sur la carte "Potentiels et intérêts" doivent être conservés au maximum. Sont exclus les arbres dont l'abattage est nécessaire dans la zone immédiate des travaux de construction du bâtiment principal et des bâtiments et constructions accessoires.
	(3) Assujetti aux dispositions de la section 5 du chapitre 11 du règlement de zonage 438
	(4) Usage H2 autorisé seulement en bordure de l'autoroute 40